

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1998

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ
Archéologue cantonal, directeur de l'Office des Recherches Archéologiques

avec des contributions de:

Alessandra ANTONINI, Caroline BRUNETTI, Philippe CURDY, Vincent DAYER,
Pascal GIBUT, Gabriele GIOZZA, Patrick HUNT, Patrick MAGUER, François
MARIÉTHOZ, Jean-Christophe MORET, Manuel MOTTET, Giorgio NOGARA,
Olivier PACCOLAT, Pascal TAILLARD, Carine WAGNER et François WIBLÉ.

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 1998¹, ont eu pour maître d'œuvre l'État du Valais par le Service des bâtiments, monuments et archéologie. Le Département fédéral de l'Intérieur, par l'Office fédéral des routes a pris en charge les travaux effectués sur le tracé de la RN 9 (fouilles de Brig-Glis/Gamsen). Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

Abréviations

I Périodes

PA	Paléolithique	(env. 3'000'000-9'000 avant J.-C.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9'000-5'500 avant J.-C.)
NE	Néolithique	(env. 5'500-2'300 avant J.-C.)
BR	Âge du Bronze	(env. 2'300-800 avant J.-C.)

¹ Pour la plupart, les interventions présentées ci-dessous ont fait l'objet d'une courte notice dans la Chronique archéologique de l'ASSPA 82/1999, pp. 260-322.

HA	Premier Âge du Fer [Hallstatt]	(env. 800-450 avant J.-C.)
LT	Second Âge du Fer [La Tène]	(env. 450-15 avant J.-C.)
R	Epoque romaine	(env. 15 avant-400 après J.-C.)
HMA	Haut Moyen-Âge	(env. 400-1000 après J.-C.)
MA	Moyen-Âge	(env. 1000-1453 après J.-C.)
M	Après le Moyen-Âge	(dès 1453)
I	Epoque indéterminée	

II Abréviations courantes

ARIA	ARIA (Archéologie et Recherches interdisciplinaires dans les Alpes) SA, Investigations archéologiques, Sion.
CNS	Carte nationale de la Suisse, 1:25'000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
ORA	Office des Recherches archéologiques.
TERA	TERA (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques) Sàrl.

III Abréviations bibliographiques

AS = *Archéologie suisse*, Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle.

ASSPA = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, Bâle.

Vallesia = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

Vallesia 1990 (respectivement 1991, 1992, 1993 ...) = Collectif, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1989 (respectivement 1990, 1991, 1992 ...), établie sous la responsabilité de François WIBLÉ.

BOURG-SAINT-PIERRE, distr. d'Entremont

R

Plan de Barasson

Refuge romain et aqueduc

Coordonnées: CNS 1325 env. 580'155/80'278; alt. env. 2'280 m; surface prospectée en détail en 1997-1998: env. 250 m²; surface fouillée en 1998: env. 10 m²; surface fouillée en 1999: env. 20 m².

Interventions du 7 au 23 juillet 1997, du 15 juillet au 3 août 1998, et du 7 au 21 août 1999. Responsable: Patrick HUNT, Stanford University, USA.

Documentation et mobilier archéologique déposés à l'ORA VS, Martigny.

Le site de ce que l'on peut considérer comme un refuge romain et ses dépendances se trouve le long de la route romaine, la «*via Poenina*»², à 1 km environ du sommet du col du Grand-Saint-Bernard, à quelque 70 m au nord-est de la cheminée d'aération du tunnel du même nom, le long de la route moderne qui mène de Bourg-Saint-Pierre à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, et au débouché de la

² A. PLANTA, «Zum römischen Weg über den Grossen St. Bernhard», *Helvetia archaeologica* 10/1979 - 37, pp. 15-30; G. WALSER, *Summus Poeninus, Beiträge zur Geschichte des Grossen St. Bernhard-Passes in römischer Zeit* (Historia Einzelschriften 46), Wiesbaden 1984.

Combe des Morts (fig. 1). Le site, partiellement protégé par un rocher, a été fortement perturbé en 1974 par G. Wolf, qui l'a fouillé clandestinement sur une surface d'au moins 20 m², d'après les photos prises alors par F. Wibl³.



Fig. 1 – Bourg-Saint-Pierre.

Extrait de la carte nationale suisse à l'échelle 1: 25'000 avec situation du Plan de Barasson et de ses environs. Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie (BA 4588 du 24.9.99).

³ Archives de l'Office des Recherches Archéologiques VS, Martigny.

Une équipe de l'Université de Stanford, sous la direction du soussigné, a examiné soigneusement la surface du site encore considérablement enneigé pendant l'été 1997, ce qui ne l'a pas empêché de repérer, sur une longueur de 32 m, les restes d'un aqueduc taillé dans la face nord du rocher voisin, déjà reconnu à la fin du XVIII^e siècle. Après avoir dégagé le site de sa couverture neigeuse, elle a récolté les *tegulae* et *imbrices* romaines, répandues sur une surface de plus de 200 m². Les *tegulae*, pour la plupart très fragmentaires, ont été triées et mesurées, de 1997 à 1999: elles couvrent une surface d'au moins 21 m², ce qui laisse à penser que le toit, et donc la structure, était au moins aussi grand, mais il est fort probable que ce bâtiment avait des dimensions plus considérables, puisque seules les tuiles trouvées en surface ont été prises en compte à ce jour⁴.

En 1998 et 1999, l'équipe de Stanford a entrepris plusieurs petits sondages, au pied du rocher et le long de la route romaine (fig. 2, lettres A, B, C, D et E). Leur

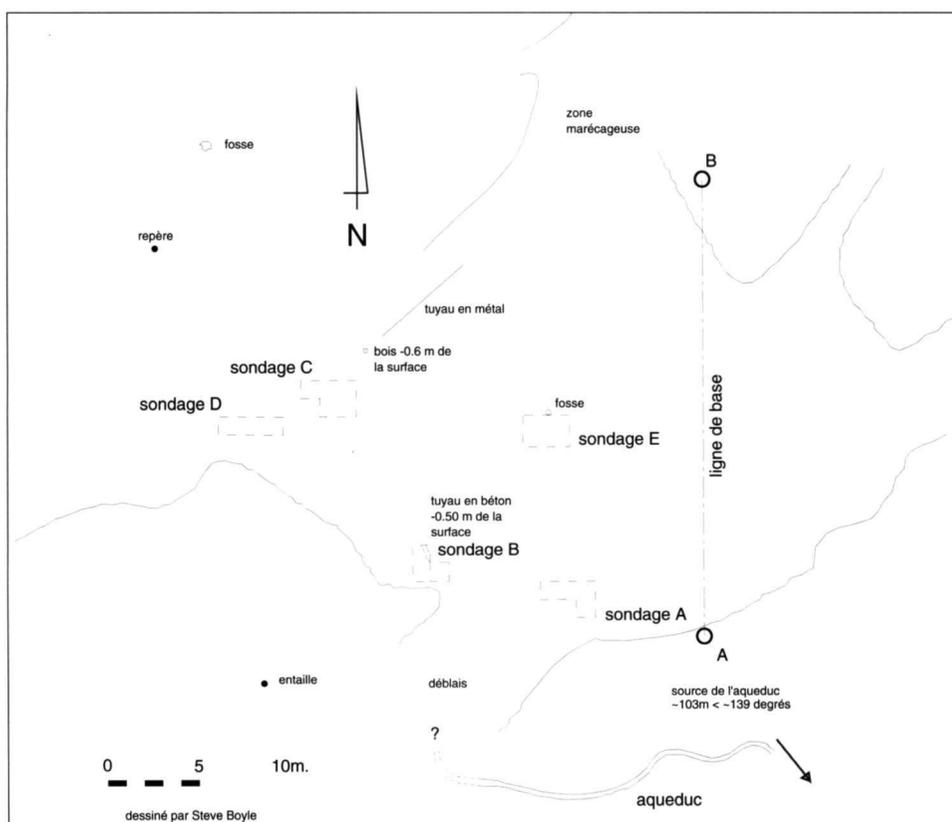


Fig. 2 – Bourg-Saint-Pierre, Plan de Barasson.
Situation des secteurs de fouilles.

⁴ P. HUNT, «Summus Poeninus on the Grand St Bernard Pass», *Journal of Roman Archaeology*, 11/1998, pp. 265-274.

emplacement a été choisi en raison de la protection contre les intempéries qu'offrait le rocher qui domine le site et qui culmine à quelque 15 m au-dessus du replat. Ils ont pour objectif principal de déterminer si des structures ou des niveaux archéologiques sont encore conservés *in situ*. La carte de l'Office fédéral de topographie établie en 1958, avant la construction du tunnel du Grand-Saint-Bernard reliant la Suisse et l'Italie, achevé en 1964, montre dans cette zone une structure moderne qui n'existe plus (la seule autre construction, dans les environs immédiats, est une petite cabane avec téléphone d'urgence, construite en 1911, distante d'environ 35 m du côté sud-ouest). La découverte en surface, à l'emplacement supposé de cette structure, de débris de papier goudronné, de poutres et de déchets de béton ainsi que la présence d'une végétation spécifique (première génération de chardons) qui se développe, en région montagnaise, sur des sols remués, montrent que ce site a été fortement perturbé, ce qui est corroboré par la mise au jour d'un tuyau moderne en béton de 20 cm de diamètre environ, à une profondeur de 53 cm dans un angle du sondage B et par l'état très fragmentaire du mobilier découvert (céramique, verre et métal romain). Alors que le rocher (schiste) affleure partout, on trouve, sur une partie de la surface jouxtant le site archéologique, des déchets de schistes extraits et pulvérisés lors des travaux de construction du tunnel, puis éparpillés.

Les vestiges archéologiques de ce contexte perturbé sont bien évidemment fragmentaires, mais ils contiennent malgré cela un matériel suffisant pour établir un diagnostic. Les trouvailles, romaines et gallo-romaines, datent essentiellement de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère (avec quelques céramiques à revêtement argileux ou imitations de sigillées du III^e siècle de notre ère); elles semblent confirmer l'attribution, à l'époque claudienne, de la reconstruction de la «*via Poenina*», au moment de la conquête de la Bretagne, en 42 de notre ère, et une intense activité sur le col jusqu'à l'époque flavienne, avec l'érection du temple de Jupiter Poeninus, probablement sous Vespasien⁵.

A côté des tuiles (un des fragments comporte l'estampille, partiellement conservée [SE]PP[I], un autre, la lettre «A», incomplète), on peut citer comme autres trouvailles romaines:

- de nombreux petits fragments de coupes à paroi fine, sablées ou du type dit de Vindonissa,
- des imitations padanes de céramique arétine (lèvres, bords, fonds),
- de la céramique gallo-romaine culinaire grossière, locale (lèvres, bords, fonds, etc.),
- plusieurs fragments de bords et de fonds d'amphores,

⁵ F. WIBLÉ, «Considérations sur la romanisation des vallées latérales en Valais», *Bulletin d'Etudes préhistoriques alpines*, 15/1983, pp. 189-193; *Id.*, «Le temple de Jupiter Poeninus, au sommet du col du Grand Saint-Bernard, érigé ou reconstruit à l'époque flavienne?», *Bulletin d'Etudes préhistoriques et archéologiques alpines VII-VIII/1996-1997*, pp. 19-26; P. HUNT, *op. cit.*, note 4.

- de nombreux petits fragments (plusieurs lèvres et fonds) de verre de teinte bleue ou verte (certains, peut-être, d'origine syrienne), dont des fragments d'une fine bouteille verte d'env. 20 cm de haut provenant du sondage E (fig. 3),

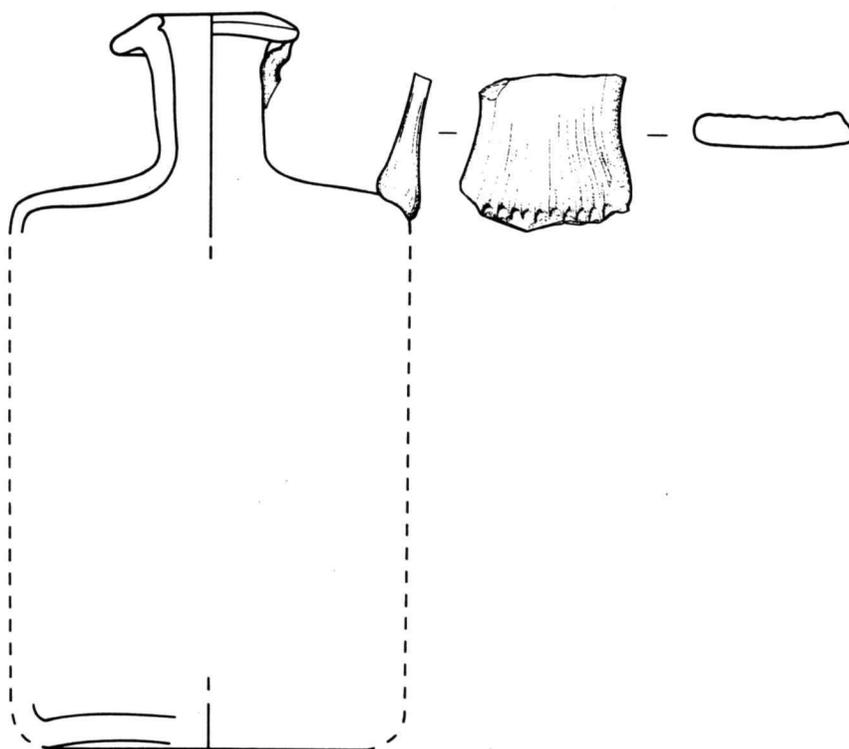


Fig. 3 – **Bourg-Saint-Pierre**, Plan de Barasson.

Bouteille en verre bleuté produite dans la partie occidentale de l'Empire romain.
Fin I^{er}/II^e siècle après J.-C. Echelle 1:2.

- un bijou sous la forme d'une perle de faïence verte,
- des outils en fer, dont une pointe de stylet, des clous et d'autres fragments indéterminés, fortement corrodés,
- de nombreux objets en bronze, dont une monnaie fragmentaire de la période flavienne (*dupondius?*), trouvée dans le sondage D et un pendentif appartenant au harnachement militaire d'un cheval (fig. 4), en forme de papillon, dans le sondage B,
- plusieurs fragments de plomb fortement oxydés.

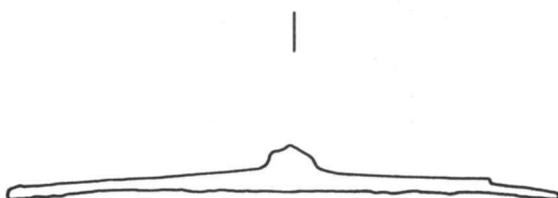
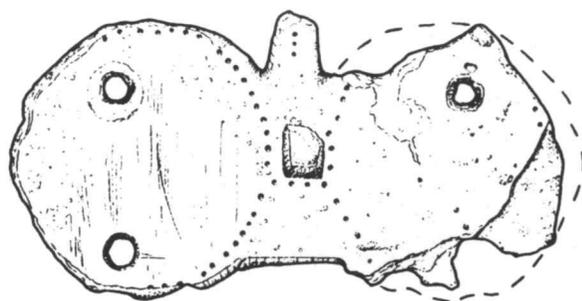


Fig. 4 – **Bourg-Saint-Pierre**, Plan de Barasson.
Pendentif de harnachement militaire de
cheval en tôle de bronze. Echelle 1:1.

Durant les fouilles de 1998 et 1999, les sondages C, D et E (respectivement 4, 5 et 10 m²), les plus riches en mobilier (fig. 5), ont livré la plupart des fragments de céramique, de métal et de verre. Le sondage A, proche du rocher et situé sous



Fig. 5 – **Bourg-Saint-Pierre**, Plan de Barasson.
Le second décapage du sondage C.

terre noire, bien visible avant la fouille, présentant un pH d'environ 4,7, ce qui est passablement acide et qui contraste avec les autres échantillons (sondages B, C, D et E) qui montrent des valeurs de pH de 6 à 7 (avec même une pointe à 7,61), ou plutôt neutre pour un sol superficiel.

Le petit aqueduc (fig. 6), courant principalement d'est en ouest, est intéressant car il amenait assurément l'eau depuis un torrent voisin, situé au-dessus de l'établissement romain, en partie par des tuyaux en bois et en partie par une conduite taillée dans le roc, large en moyenne de 20 cm. Celle-ci serpente le long de la paroi du rocher et débouchait quelque part à proximité de la structure romaine. Grâce aux segments taillés dans la roche, on peut suivre cette petite canalisation sur quelque 110 m au-delà de la paroi du rocher, jusqu'à une haute prairie marécageuse alimentée en eau par la fonte de la neige tout au long de l'année. La canalisation, qui a les dimensions d'un aqueduc privé, semble donc suffisante pour les besoins en eau du bâtiment, quel qu'en soit la fonction, proche de la route romaine. Plus petite que d'autres conduites similaires, elle ressemble cependant grandement à un aqueduc de la Provence romaine alimentant en eau une partie de Glanum (gorges de Peirou), même si ce dernier est taillé dans du calcaire et d'une



Fig. 6 – **Bourg-Saint-Pierre**, Plan de Barasson.

L'aqueduc taillé dans la paroi du rocher. Les vaches se trouvent sur le site du refuge.

largeur bien plus considérable (89 cm)⁶. La pente du petit aqueduc du Plan de Barasson est de 7,25 % sur les 31 m du canal taillé dans le rocher, et d'environ 9 % sur la totalité de la longueur (141 m).

Les fondations des murs (observées notamment dans une coupe du sondage E), pour la plupart complètement bouleversées, semblent avoir consisté en schistes plats formant des assises rudimentaires, hautes de 50 cm au maximum, contenant parfois des fragments de céramique (appartenant peut-être à des sections plus tardives).

L'analyse du mobilier recueilli, notamment céramique, indique une fréquentation soutenue du Plan de Barasson dès le milieu du I^{er} siècle de notre ère et jusqu'au début du II^e siècle. Il n'est pas étonnant que son *floruit* soit situé dans la seconde moitié du I^{er} siècle, à l'apogée de la puissance et de la stabilité de l'Empire romain. Les causes de l'abandon du site sont inconnues; il a peut-être été provoqué par une avalanche.

L'établissement doit avoir servi de refuge pour des voyageurs qui, pour une raison quelconque, très probablement à cause des intempéries ou d'une fatigue excessive, n'arrivaient pas à atteindre la *mansio* du *Summus Poeninus*, située seulement 1 km plus au sud-ouest, mais à une altitude bien plus élevée. Lors de nos trois séjours estivaux, nous avons pu nous rendre compte que la différence de presque 200 m d'altitude signifiait que l'épais brouillard et les chutes de neiges observés sur le col, de même que les températures extrêmes et le vent glacé, n'étaient probablement pas un problème sur le plan de Barasson, protégé naturellement. De plus, si les voyageurs arrivaient au plan de Barasson à la nuit tombante, ayant fait le trajet depuis une *mansio* dont on peut supposer l'existence à Bourg-Saint-Pierre, ils faisaient preuve de bon sens en attendant le lendemain pour continuer leur route, particulièrement par mauvais temps. Il semble y avoir un petit refuge, parallèle à celui-ci, sur le versant italien du col, dans la vallée du Grand-Saint-Bernard, le long de la route romaine, attenante à la petite chapelle que l'on nomme aujourd'hui Fonteinte (ou Cantina Dogana), à 2'203 m d'altitude, entre le sommet du col et la *mansio* d'*Eudracinum* (Saint-Rhémy), qui a fait l'objet de recherches, ces dernières années, par Rosanna MOLLO-MEZZENA⁷.

⁶ S. AGUSTA-BOULAROT *et al.*, «Glanum, l'extension de la ville et sa périphérie», *Dossiers d'archéologie*, 237/octobre 1998, p. 25.

⁷ Communication personnelle de R. MOLLO-MEZZENA en 1996, confirmée lors de conversations au Musée Archéologique d'Aoste, au sujet d'une étude sur la vallée du Grand-Saint-Bernard effectuée en 1994.

Le périmètre des murs du refuge de Barasson sera exploré plus à fond lors de prochaines campagnes, et il est probable que la datation établie sera confirmée, semblable à celle du Plan de Jupiter⁸ sur le col et de ses grandes *mansiones*, dont notre site semble avoir été un satellite.

Stanford University, Patrick HUNT
(Traduction: Michel PIGNOLET, ORA VS)

Nos remerciements vont à François Wiblé, Archéologue cantonal du Valais, à Madame Helen Bing et aux professeurs Herant et Steena Katchadourian de l'Université de Stanford pour leur générosité et leur assistance.

BRIG-GLIS, distr. de Brig
Gamsen, Bildacker

B+HA(+LT à MA)

Coordonnées: CNS 1289, env. 640'600/128'370; altitude: env. 666 m; surface minimale du site: env. 3'600 m²; surface menacée (autoroute A 9): env. 1'400 m²; surface fouillée en 1998: env. 400 m².

Intervention du 4 mai au 28 août 1998.

Mandataire: ARIA SA, Sion.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Chantier de l'autoroute A9 (RN9).

Buts et travaux effectués en 1998

Après les sondages de 1992 et 1997, la campagne de fouille 1998 s'est concentrée sur la partie bien stratifiée de la zone menacée du site. La zone a été divisée en cinq secteurs fouillés finement et trois secteurs dans lesquels le mobilier a été prélevé par couche et par m² et les structures documentées. Plus de 50 m de stratigraphie ont été étudiés et relevés en limite de secteurs. Une nouvelle tranchée a été creusée dans la bordure et le flanc occidental du site, afin d'observer un éventuel aménagement défensif entourant le site et un dépotoir au bas du talus.

Résultats de l'intervention

Trois horizons archéologiques principaux se distinguent sur le site. L'horizon I, le plus ancien, est daté par C14 de la fin du Bronze moyen ou du début du Bronze final. Il est limité au tiers ouest du site et représenté par un foyer en cuvette et deux trous de poteau, mais aucun mobilier ne s'y rattache. L'horizon II représente la séquence la plus importante du site. Il est daté par le mobilier archéologique du premier Âge du Fer. Cet horizon est présent sur tout le site, parfois en

⁸ P. CASTELFRANCO, «Gran San Bernardo. Scavi nell'area del tempio di Giove Penino», *Notizie degli Scavi di Antichità* 9/1891, pp. 75-81; E. FERRERO, «Gran San Bernardo (Comune di Saint-Rémy). Relazione degli scavi al Plan de Jupiter», *Notizie degli Scavi di Antichità* 8/1890, pp. 294-306; *Id.*, *ibid.*, 10/1892, pp. 63-77 et 440-450; *Id.*, *ibid.*, 12/1894, pp. 33-47.

deux niveaux distincts. Il s'agit probablement de niveaux d'habitat en périphérie d'un village en terrasse situé plus en amont, hors de l'emprise autoroutière⁹. Ces niveaux sont caractérisés par la présence de nombreux foyers en cuvette et trous de poteau, sans que l'on puisse actuellement restituer des plans de bâtiments. Le mobilier céramique est abondant alors que les vestiges métalliques sont absents de ces couches. Un élément particulièrement intéressant de ces fouilles est la découverte, dans cet horizon, de huit fragments de bracelet en pierre ollaire à section en D ainsi que d'une ébauche de bracelet attestant la fabrication sur le site de ces parures (fig. 7). L'horizon III, également présent sur tout le site, est un niveau de colluvions, sans structure associée. Il a livré un mobilier céramique protohistorique, gallo-romain et même médiéval, ainsi que quelques éléments métalliques, notamment une fibule en forme d'arc, un cure-oreille, une petite pendeloque et une fibule filiforme de schéma La Tène finale. Une dernière intervention sera entreprise sur ce site en 1999.

ARIA SA, Manuel MOTTET



Fig. 7 – **Brig-Glis**, Gamsen/Bildacker.
Fragments et ébauche de bracelets en pierre ollaire.

⁹ D. BAUDAIS, *Vallesia* 1993, pp. 463-466, sondage 14.

Coordonnées: CNS 1289, env. 640'250/128'200; altitude: env. 670 m; surface minimale du site (toutes époques): env. 44'000 m²; surface menacée (autoroute A9): env. 16'000 m²; surface fouillée en 1998: env. 850 m².

Intervention du 18 mars au 30 novembre 1998.

Mandataire: ARIA SA, Sion.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Chantier de l'autoroute A9 (RN9).

La campagne de fouille 1998 à Waldmatte

Conformément au programme des fouilles archéologiques de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A9 à Gamsen, la campagne de fouille 1998 correspondait aux ultimes travaux de terrain prévus sur le site de Waldmatte. Il était donc important de planifier précisément différents types d'intervention comportant:

- l'achèvement des zones en cours de fouille les années précédentes;
- la prospection de la périphérie supposée du site, afin de délimiter le mieux possible son étendue et son environnement;
- la fouille de nouvelles surfaces, de façon à compléter certaines lacunes de la documentation recueillie les années précédentes.

Les travaux ont porté sur plusieurs zones (840 m²) dispersées sur l'ensemble du site de Waldmatte. Les zones XXVIII est, XXIX et XXX, inachevées lors des campagnes précédentes ont été terminées. Six nouvelles surfaces (XXXI, XXXII, XXXIV à XXXVII) ont été explorées entièrement et huit tranchées exploratoires (Tr. 28, 31, 32, 33, 34, 37 et 38) analysées (environ 200 m linéaires de stratigraphie) (fig. 8).

L'ouverture des zones XXXI, XXXII et XXXV à l'est visait à terminer la fouille des villages de l'Âge du Fer dans cette partie du site particulièrement bien stratifiée et conservée. La surface explorée à l'est couvre désormais plus de 4'000 m² et constitue l'échantillon de référence pour l'étude de l'agglomération de Waldmatte.

L'ouverture de nouvelles surfaces à l'ouest (zones XXXIV, XXXVI et XXXVII) répondait à trois objectifs: l'obtention d'une chronologie et d'une organisation générales de l'habitat dans le secteur occidental, l'acquisition d'un corpus de données susceptible d'être intégré et comparé à celui établi à l'est et, enfin, une meilleure délimitation de l'agglomération en direction de l'ouest.

L'analyse de ces zones a livré plus de 500 structures, 29 terrasses et 26 bâtiments supplémentaires datant de différentes époques de l'Âge du Fer.

La campagne 1998 a permis d'observer un nombre important de nouvelles structures, d'étudier certains bâtiments en excellent état de conservation (B203 et B204, zone XXXV) et de mettre au jour deux tombes d'adulte (T145 et T146, zone XXXVII) datant de la fin du Premier Âge du Fer.

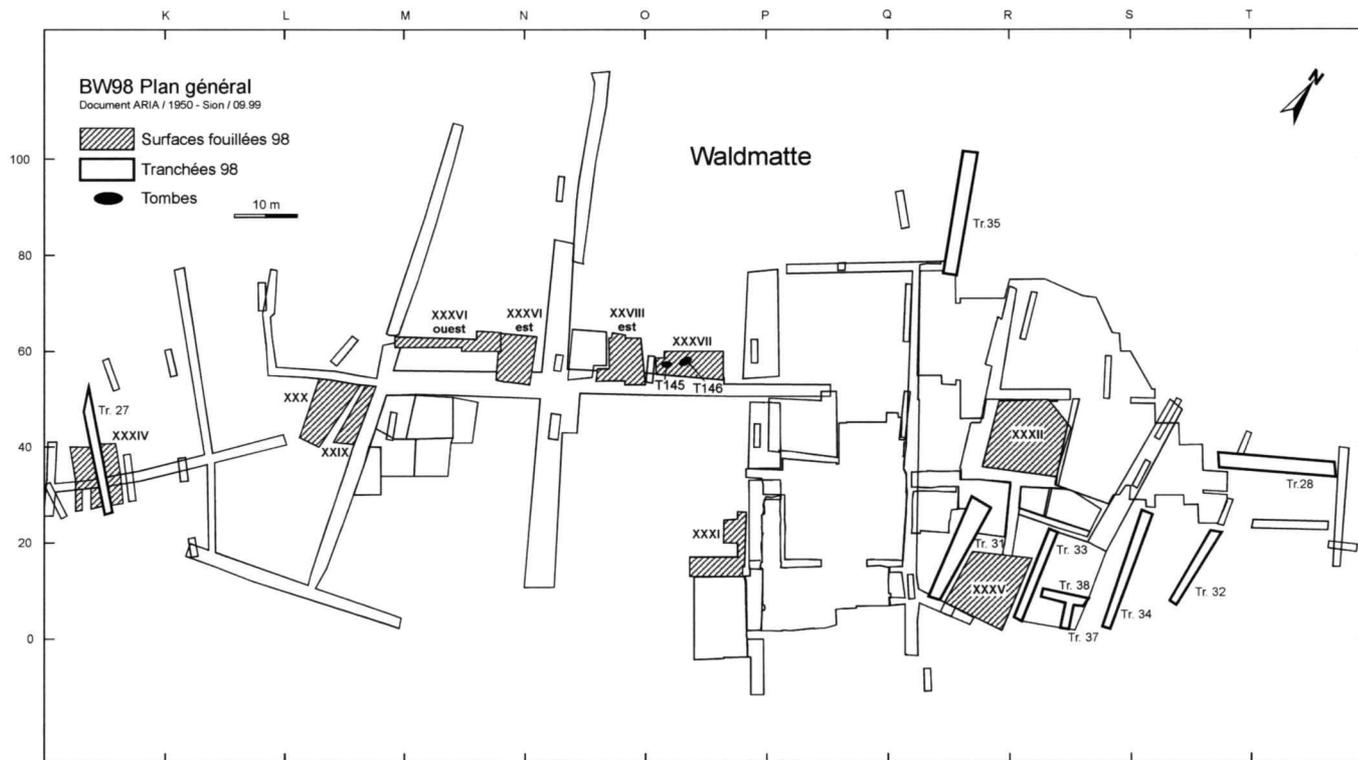


Fig. 8 – **Brig-Glis, Gamsen/Waldmatte, fouilles protohistoriques.**
Plan de situation des zones fouillées en 1998.

Les tranchées exploratoires ont livré de précieuses informations sur les limites de l'agglomération protohistorique. Nous connaissons désormais relativement bien l'étendue du village en direction du nord (aval) et de l'est. Les données de la tranchée Tr. 28 confirment que les sites de Waldmatte et de Breitenweg (voir *infra*, pp. 318-319) sont à considérer comme deux établissements distincts, distants de quelques dizaines de mètres l'un de l'autre. Les données sont moins précises en ce qui concerne la périphérie occidentale de l'habitat protohistorique, très mal conservée. La limite de l'habitat romain qui lui succède est cependant connue, matérialisée par une ancienne berge de la Gamsa qui constitue une frontière topographique nette (cf. O. PACCOLAT, *Vallesia* 1998, pp. 453-455). La fin de l'agglomération protohistorique au sud (amont) a probablement été atteinte à certains endroits, notamment au sud-est, mais l'existence, en amont des fouilles, d'aménagements dispersés dans la pente n'est pas exclue.

L'ensemble de ces travaux exploratoires a débouché sur la réalisation d'un plan de la zone archéologique de Gamsen (sites de Kriedenfluh, Waldmatte, Breitenweg et Bildacker), permettant le suivi et la protection du périmètre non fouillé, situé hors emprise autoroute. L'un des secteurs particulièrement sensibles est la partie aval de Waldmatte, car la découverte de plusieurs tombes de l'Âge du Fer et de l'époque romaine laisse supposer la présence d'une ou de plusieurs nécropoles contemporaines de certaines périodes de l'agglomération.

Un ensemble funéraire inédit

La découverte exceptionnelle de deux sépultures d'adulte dans la partie aval du site a permis de déterminer, pour la première fois à Gamsen, l'emplacement présumé de la nécropole du Premier Âge du Fer. Cet emplacement, situé essentiellement en dehors de l'actuel tracé autoroutier, n'a pas été abordé en superficie.

Tombe 145

Contexte stratigraphique:

Les premiers ossements de la tombe sont apparus directement au-dessous du sol du bâtiment romain BT156. On remarque que l'excavation qui avait été effectuée pour l'installation de ce dernier a complètement arasé le haut de la fosse de cette tombe. L'extrémité est de la sépulture et le crâne de l'inhumé ont souffert de cet aménagement postérieur.

Un niveau archéologique associé à du mobilier métallique et des ossements humains, probablement recoupé par l'agencement de la fosse de cette tombe, pré-suppose l'existence d'autres sépultures, plus anciennes, dans ce secteur.

Aménagement et inhumation:

L'inhumation en fosse est orientée d'est en ouest (fig. 9); elle n'est conservée que sur une hauteur de 50 cm.

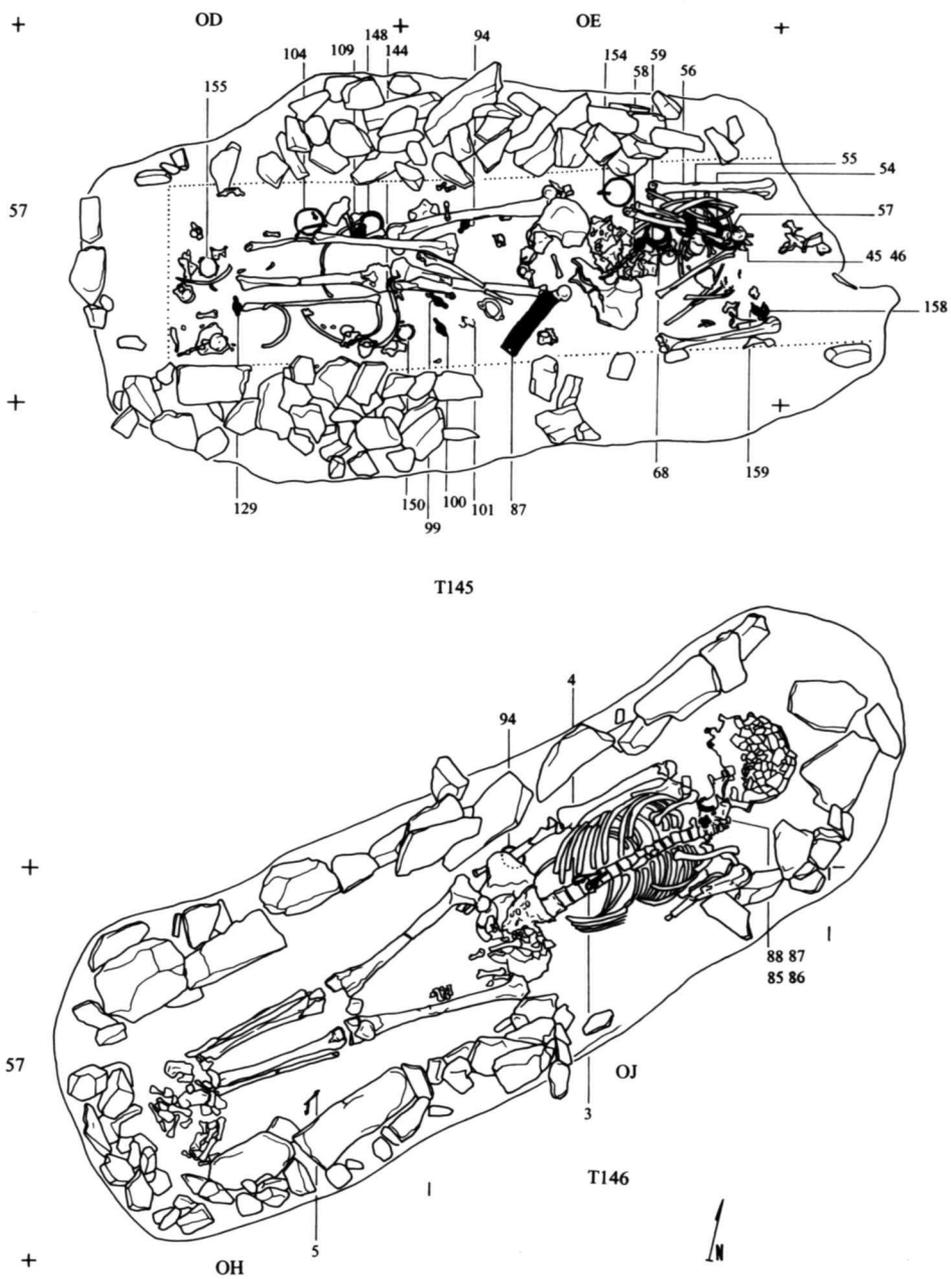


Fig. 9 – Brig-Glis, Gamsen/Waldmatte, fouilles protohistoriques, zone XXXVII.
Relevé des tombes 145 et 146.

La présence d'un cercueil est attestée par les effets de parois que dessinent les amas de pierres visibles à l'intérieur de la fosse, le long des bords, et par les limites relativement nettes que les sédiments d'infiltration dans les espaces vides ont laissé dans le sol. Nous pourrions probablement préciser la forme et les dimensions de ce cercueil après l'élaboration complète des données de terrain.

La très étrange disposition des os du squelette, qui n'est probablement pas uniquement due à une décomposition en espace vide (cercueil), doit faire l'objet d'études anthropologiques pour être mieux comprise.

Deux individus ont été repérés: le premier, un adulte probablement de sexe féminin (voir plus bas), reposait sur le dos (étude anthropologique en cours); le second était un nouveau-né dont les restes ont été retrouvés dispersés, sans connexions, mêlés aux os de l'individu adulte.

Mobilier:

Le mobilier accompagnant le défunt permet d'assurer qu'il s'agit d'une femme adulte, la panoplie correspondant à ce que livrent les tombes féminines du Hallstatt occidental (France de l'Est, Plateau suisse). La diversité des parures est remarquable; il s'agit de l'un des ensembles les plus riches mis au jour en Valais pour la période concernée. Les perturbations postérieures (animaux fouisseurs ou déplacements volontaires) empêchent de préciser l'emplacement originel de toutes les pièces. L'ensemble se compose d'une fibule en bronze (n° 144), de deux boucles d'oreilles (n°s 150 et 155), d'un anneau huméral (n°154), de 8 bracelets portés à l'origine sur l'avant-bras droit (n°s 54-57, 59, 68, 104 et 148), d'une plaque de ceinture (n° 87) et enfin de 8 pendeloques crotales (n°s 58, 94, 99, 100, 109, 129, 158 et 159) probablement fixées à l'habit par de petites chaînettes à maillons doubles (n°s 45, 46, 101 et 103). La fibule *a navicella* possède un arc décoré de groupes de stries; on relève une agrafe identique dans le tumulus de Sankt-Niklaus¹⁰. La plaque de ceinture en bronze, plusieurs fois réparée (3 fragments assemblés par des rivets de bronze), a un décor de bossettes au repoussé; c'est un type bien répertorié dans le Jura français et sur le Plateau suisse à la phase Hallstatt D1/D2¹¹. La défunte portait une paire de boucles d'oreilles à pendeloques (disques perforés avec petits anneaux) également bien répertoriées dans le Jura. Au niveau

¹⁰ C. PUGIN, *ASSPA* 67/1984, p. 202, fig. 38, 3.

¹¹ Variante des plaques du type Amancey (I. KILIAN-DIRLMEIER, «Die hallstattzeitlichen Gürtelbleche und Blechgürtel Mitteleuropas», *PBF* XII,1, 1972); fait étrange, la seule plaque de ceinture hallstattienne observée en Valais (provenant de Conthey/Sensine) est de forme identique (W. DRACK, «Die Gürtelhacken und Gürtelbleche der Hallstattzeit in der Schweiz», *ASSPA* 54/1968-69, p. 18, fig. 3).

du coude apparaît un bracelet de coude (anneau huméral) à jonc plein et extrémités chevauchantes légèrement moulurées. Les 8 derniers bracelets étaient, à deux exceptions près, tous enfilés au poignet droit (fig. 10). Il s'agit d'anneaux en tôle de bronze gravés et décorés de bossettes, aux extrémités assujetties par un rivet de fer¹². Là encore, les exemplaires les plus proches apparaissent à Sankt-Niklaus¹³.



Fig. 10 –**Brig-Glis**, Gamsen/Waldmatte, fouilles protohistoriques, zone XXXVII.
Tombe 145 en cours de dégagement. Détail de l'avant-bras droit autour duquel
sont enfilés des bracelets en tôle de bronze.

¹² Variante du type de Gurzelen (B. SCHMID-SIKIMIC, «Der Arm- und Beinschmuck der Hallstattzeit in der Schweiz», *PBF* XI, 5/1996).

¹³ C. PUGIN, *ASSPA* 67/1984, p. 201, fig. 37, n^{os} 3 et 4.



Fig. 11 – **Brig-Glis**, Gamsen/Waldmatte, fouilles protohistoriques, zone XXXVII.
Tombe 145. Pendeloques crotales.

Enfin, les 8 crotales en forme de goutte d'eau, assez massifs (fig. 11), sont assez caractéristiques des milieux celtiques dans le massif alpin occidental (Savoie, Maurienne).

Les éléments typologiques à disposition permettent d'attribuer la tombe au Ha D1 ou au début du Ha D2. On y relève la présence de types alpins (bracelets et crotales), associés à des éléments caractéristiques du Hallstatt occidental (plaque de ceinture, boucles d'oreilles) et à une fibule assurément d'origine sud-alpine.

Tombe 146

Contexte stratigraphique:

L'insertion chronostratigraphique fine de cette tombe du Premier Âge du Fer pourra être définie après l'élaboration complète des données de terrain.

Aménagement et inhumation:

L'inhumation en fosse est orientée nord-est/sud-ouest (fig. 9); elle est conservée sur une hauteur d'environ 40 cm. Le mode d'inhumation semble identique à celui observé dans la tombe T145: nous retrouvons le même genre de bordures de calage en pierre le long des parois à l'intérieur de la fosse et des sédiments fins et homogènes, qui proviennent certainement d'infiltrations postérieures dans les espaces vides probablement laissés par un cercueil. La forme exacte de ce cercueil ne peut pas être déterminée; il avait approximativement une longueur de 190 cm et une largeur de 40 cm.

L'inhumé était probablement allongé sur le dos, les bras le long du corps et la tête inclinée vers le nord (étude anthropologique en cours).

Mobilier:

L'individu portait un habit fixé au niveau du sternum par deux fibules serpentineuses en bronze à pied globulaire prolongé par un appendice conique (n^{os} 3 et 4). Contre la paroi de la fosse, au niveau de la jambe gauche, on a mis au jour une troisième fibule en bronze, du même type (n^o 5). Les trois pièces, d'obédience sud-alpine, datent de la phase Tessin A, soit du Hallstatt D1. On note la présence, autour du poignet droit, d'un bracelet à jonc non décoré et extrémités légèrement chevauchantes (n^o 94). La parure est complétée par un assemblage de pièces hétéroclites fixées autour du cou par un lien en matière périssable: deux petits anneaux en pierre, peut-être du sapropélite (n^{os} 85 et 86), un fragment de pied de fibule serpentineuse en fer (n^o 87), replié en anneau, et un fragment de bracelet en bronze également replié en boucle (n^o 88); il s'agit ici d'un type de bracelet à extrémités fixées par un rivet de fer, décoré de lignes de points au repoussé et de cercles concentriques, dont les parallèles les plus proches se trouvent à Zeneggen¹⁴.

La datation de la sépulture correspond aux premiers horizons de l'occupation de l'agglomération de Waldmatte; elle pourrait être légèrement plus ancienne que la sépulture précédente. En l'absence d'analyse anthropologique, il est difficile de se prononcer sur le sexe de l'inhumé; la présence de pendeloques, objets apotropaïques, laisse penser qu'il s'agit d'une femme ou d'une jeune fille¹⁵.

ARIA SA, Vincent DAYER

¹⁴ S. PEYER, «L'Âge du Fer en Valais (Suisse, I): de l'époque de Hallstatt à La Tène moyenne», in: A. DUVAL (éd.), *Les Alpes à l'Âge du Fer* (Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément 22), 1991, p. 335 fig. 2, 4.

¹⁵ L. PAULI, *Keltischer Volksglaube* 1975.

Coordonnées: CNS 1289, env. 640'470/128'320; altitude: env. 661 m; surface minimale du site: env. 1'500 m²; surface menacée (autoroute A 9): env. 1'000 m²; surface fouillée en 1998: env. 100 m².

Intervention du 4 au 15 mai et du 20 juillet au 7 août 1998.

Mandataire: ARIA SA, Sion.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Chantier de l'autoroute A9 (RN 9).

Buts et travaux effectués

La campagne de fouille 1998 était destinée à une réévaluation du potentiel archéologique de cette zone déjà sondée en 1992¹⁶. Les observations faites alors ont permis de conclure à une occupation protohistorique mais aucune estimation de l'étendue du site, de son insertion chronologique ou encore de sa fonction n'a pu être proposée. Après une synthèse des coupes de 1992, nous avons choisi d'ouvrir une longue tranchée traversant le site d'amont en aval et recoupant le sondage 6 de 1992 dans lequel du mobilier céramique et un foyer avaient été trouvés. Cette tranchée nous a révélé la présence de plusieurs terrasses successives, aménagées pour la construction de bâtiments, dont l'un, incendié, est apparu en coupe sur la terrasse aval. Une surface de 40 m² a été ouverte afin de fouiller en totalité la terrasse concernée.

Résultats de l'intervention

Le bâtiment fouillé mesure 10 m de longueur est-ouest pour une largeur conservée de moins de 2 m. Il est construit sur sablières. Son extrémité est brûlée alors qu'au centre et à l'ouest, on aperçoit encore les restes d'un bourrage d'argile bleue contre la paroi sud du bâtiment. La paroi est s'est effondrée dans la maison. A l'intérieur de cette construction se trouvaient un foyer en cuvette, deux grandes fosses et une série de six trous de poteau dans un axe est-ouest distant de 0,40 m de la paroi. Deux fragments de bronze non identifiés, une perle d'ambre et quelques tessons atypiques ont été trouvés sur la terrasse. Dans le niveau sus-jacent, nous avons pu mettre en évidence les vestiges d'une autre construction, très érodée, dont ne subsistait qu'un alignement de pierres matérialisant l'emplacement d'une paroi est-ouest mais d'orientation légèrement différente de la maison partiellement incendiée.

Ces observations, liées à celles de 1992, permettent de reconsidérer le site de Breitenweg sous un nouvel éclairage. Il s'agit d'un site d'habitat en terrasses, site qui s'étend probablement sur plus de 40 mètres de longueur à flanc de coteau, soit au moins jusqu'au sondage 8 de 1992 dans lequel quelques vestiges d'habitat avaient été découverts.

¹⁶ D. BAUDAIS, *Vallesia* 1993, pp. 463-466, sondages 3' à 12.

Une grande campagne de sondages et de fouilles est prévue pour 1999. Elle permettra de dater ces différentes terrasses et d'étudier la structuration de l'habitat et ses relations avec les sites de Waldmatte et de Bildacker.

ARIA SA, Manuel MOTTET

BRIG-GLIS VS, distr. de Brig
Gamsen, Waldmatte

R

Coordonnées: CNS 1289, env. 640'200/128'200; altitude: de 659 à 673 m; surface totale du site: env. 30'000 m²; surface menacée: env. 16'000 m²; surface explorée en 1998: env. 1500 m².

Intervention du 16 mars au 5 novembre 1998.

Mandataire: bureau TERA Sàrl, Sion.

Documentation et mobilier archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Chantier autoroute A9 (RN9).

La campagne de fouille 1998 était la dernière programmée sur le site de Gamsen/Waldmatte. Nous en avons donc profité pour achever certains secteurs de fouille sur le tracé autoroutier proprement dit avant l'arrivée des bulldozers. Parallèlement, nous avons creusé deux longues tranchées exploratoires vers l'aval pour évaluer au mieux l'extension des vestiges archéologiques dans cette direction (fig. 12). Il apparaît désormais clairement qu'une grande partie du village se situe

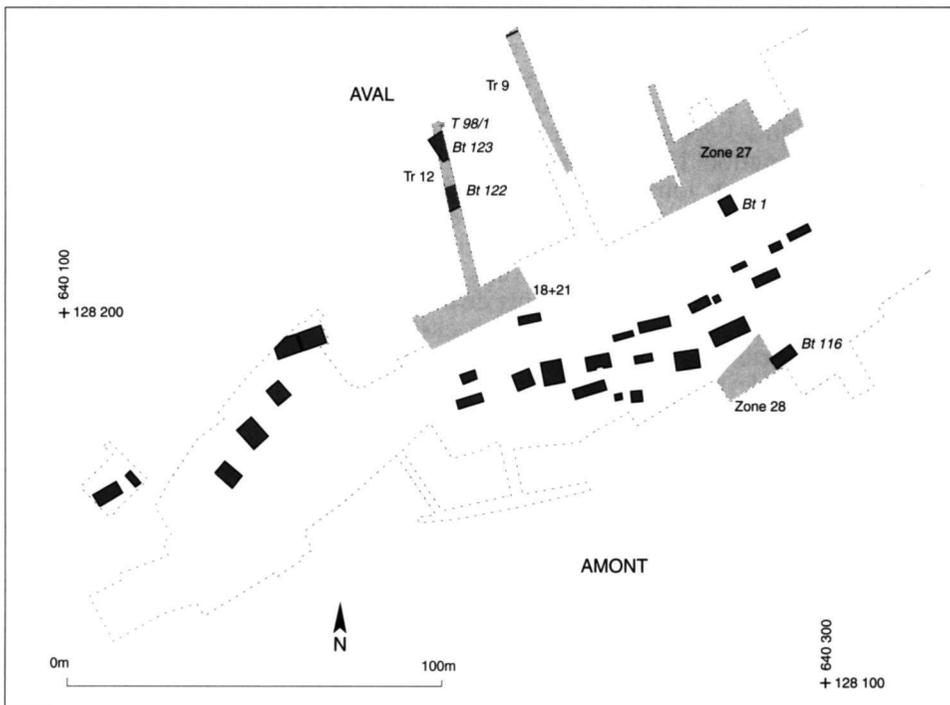


Fig. 12 – **Brig-Glis**, Gamsen/Waldmatte, village d'époque romaine.
Plan d'une partie du village du III^e siècle après J.-C. avec emplacement des zones fouillées en 1998.

en aval du tracé autoroutier et qu'il convient de créer dans ce secteur une zone de protection archéologique.

Les tranchées exploratoires 9 et 12

Les deux tranchées exploratoires ont été ouvertes à partir des tranchées 9 et 12, prolongées respectivement de 45 m et 40 m vers l'aval. Les travaux se sont limités aux relevés des coupes de terrain et à la fouille ponctuelle de certains vestiges en plan, principalement dans la tranchée 12. L'élaboration des résultats de ces recherches vient à peine de commencer et, en raison de la complexité de la stratigraphie, nous ne présenterons ici que les vestiges les plus significatifs et les plus évidents.

Dans la tranchée 12, la succession des couches et le mobilier récolté indiquent une occupation dès la protohistoire jusqu'à la fin de l'époque romaine. L'occupation romaine tardive (II^e-III^e siècle après J.-C.) se marque particulièrement bien dans les coupes de terrain. Elle comprend deux bâtiments incendiés aménagés sur de larges replats. La construction de celui qui est en amont (Bt122), implanté dans le talus, a nécessité l'excavation d'une grande partie des séquences antérieures. Il est encore matérialisé par les restes d'un éventuel plancher en bois carbonisé et par une sablière basse brûlée, protégée par un muret de pierres sèches. Ses dimensions exactes demeurent inconnues. Il est visible de part et d'autre de la tranchée, tandis qu'en aval, seul le niveau charbonneux permet de déduire une extension d'au moins 6 mètres. Le second bâtiment (Bt123), aménagé 14 m à l'aval du premier, n'est pas construit sur une véritable terrasse, mais sur un replat légèrement en pente. Trois sablières basses matérialisant les parois définissent une dimension amont-aval de 7 m. L'extension vers l'est, située au-delà de la zone de fouille, n'a pu être déterminée. Un trou de poteau, une planche carbonisée et un épais niveau cendreux constituent les autres éléments de ce bâtiment. Le déplacement des sablières basses et le peu de superstructures découvertes dans la démolition montrent qu'à l'époque, on s'est déjà employé à récupérer les principaux éléments de construction. Une autre découverte digne d'intérêt, faite à l'extrémité de la tranchée 12, est une tombe à inhumation de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. (T98/1). Les circonstances de la fouille n'ont malheureusement pas permis de documenter précisément cette sépulture (fig. 13). En effet, elle a tout d'abord été coupée au niveau du bassin par les travaux d'excavation à la pelleteuse. Ensuite, le bord de la fouille s'est effondré en cours de dégagement, suite à la montée des eaux de la nappe phréatique. Seules les parures et quelques ossements ont pu être sauvés. La découverte de 4 fibules indique que nous sommes sans doute en présence d'une sépulture de femme. La défunte portait deux fibules sur les épaules (fili-forme en fer et gauloise à ailettes en bronze) et deux autres sur la poitrine (type Aucissa et variante du type Misox, les deux en bronze). En complément à cet inventaire, un anneau en bronze et une bague en fer avec chaton, dont l'intaille a disparu, ont été récupérés dans le remplissage de la sépulture. Les seules observations faites sur l'architecture de la tombe se sont limitées au constat de sa faible implantation (env. 0,40 m) et à la présence de quelques grosses dalles de couverture. Il s'agit de la première tombe d'adulte de cette époque mise au jour à Waldmatte. En effet, les plus anciens cimetières historiques connus étaient des groupes d'incinérations des II^e et III^e siècles après J.-C.

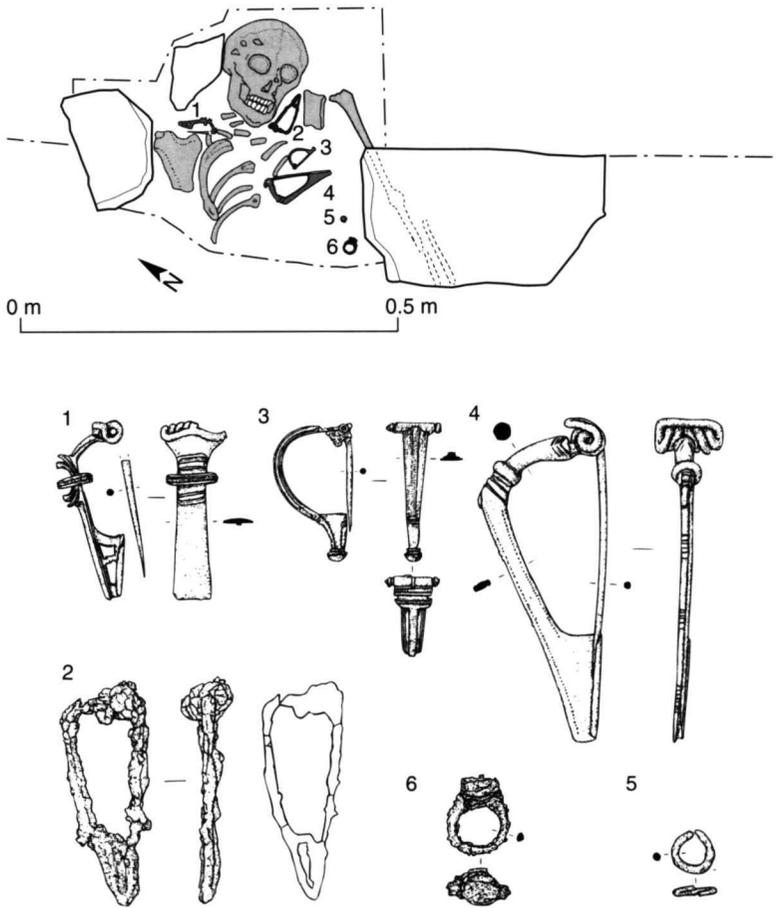


Fig. 13 – **Brig-Glis**, Gamsen/Waldmatte, village d'époque romaine.
 Plan schématique de la tombe T98/1 avec la localisation des parures.
 1 à 4: fibules (en bronze, sauf n° 2 en fer); 5: anneau en bronze; 6: bague en fer.
 Echelle des objets: 1:3.

La tranchée 9 n'a pas livré une séquence stratigraphique aussi complète que celle de la tranchée 12. La rareté du mobilier protohistorique et la découverte de tessons romains assez bas dans la coupe de terrain sont probablement des indices d'excavations relativement importantes faites à l'époque historique. Les corréla-

tions stratigraphiques sont d'ailleurs assez complexes et peu d'ensembles structuraux ont pu être mis en évidence. Il faut noter néanmoins la présence d'un grand empiérement de près de 15 m de longueur visible uniquement dans la coupe ouest de la tranchée. Sur l'autre face, des fosses ou des foyers repérés en coupe pourraient lui être associés. A l'extrémité aval de la tranchée, un imposant mur de terrasse large de plus de 1 m a été mis en évidence. Il présente, du côté aval, un parement contre lequel se sont accumulés des sables jaunâtres alluvionnaires. Il n'est pas exclu que l'on se situe ici en limite du site, tout près de la zone inondable de la plaine du Rhône. La fonction de ce grand mur, repéré sur un tronçon de 3 m serait celle d'une digue, à l'instar des aménagements découverts à l'extrémité occidentale du site¹⁷.

Les autres interventions

Les autres interventions sur le tracé autoroutier n'ont pas apporté de nouveaux éléments fondamentaux pour la compréhension du site historique mais ont permis d'affiner la chronologie en certains endroits et de compléter le plan de certaines maisons. Dans les zones 18 et 21, on a pu circonscrire la fin d'une grande terrasse repérée en amont les années précédentes. La fouille de la zone 28 avait pour objectif de compléter le plan d'un grand bâtiment romain (Bt116) dégagé en 1995¹⁸. Les dimensions alors repérées étaient de 5 m d'amont en aval et de 8 m au minimum dans le sens est-ouest. Lors du dégagement, le retour ouest de ce bâtiment est apparu après 0,50 m seulement, ne modifiant pratiquement pas les dimensions connues. Trois tombes du Haut Moyen-Âge alignées le long de cette paroi montrent que cette dernière était sans doute encore marquée dans la topographie. Elles confirment ainsi l'attribution du bâtiment à l'époque romaine tardive (II^e-III^e siècle après J.-C., au plus tôt). La dernière zone d'importance ouverte cette année dans le but de connaître l'environnement immédiat de cet édifice particulier, interprété comme un petit sanctuaire, (zone 27) se situe en aval du bâtiment en maçonnerie (Bt 1). Ce dernier se trouvait sur une terrasse bien marquée et une rampe latérale permettait d'y accéder depuis l'aval. Tous les vestiges découverts plus en aval (bâtiments de bois et sépultures) ne paraissent pas contemporains de cet édifice. Deux sépultures étaient alignées le long des parois d'une des maisons (Bt124) dont la datation reste encore imprécise (LTF ou I^{er} siècle après J.-C.), deux autres étaient manifestement plus tardives (IV^e-V^e siècles), contemporaines de la tombe où fut trouvé en 1991 un scramasax daté du V^e siècle après J.-C.

TERA Sàrl, Olivier PACCOLAT

¹⁷ Cf. O. PACCOLAT, *Vallesia* 1998, pp. 453-454.

¹⁸ AA.VV., *Fouilles archéologiques RN9- Brig-Glis/Waldmatte. Chantier protohistorique. Rapport d'activités BW 1995-1996. BW95-96/1*, document ARIA, juillet 1996, pp. 32-33.

BRIG-GLIS, distr. de Brig
Glis, Klosmattenstrasse, parcelle n° 4999 (maison Wyer)

NE

Coordonnées: CNS 1289, env. 641'940/128'870; altitude: env. 705,30 m; surface fouillée: env. 30 m².

Intervention en mai 1998.

Mandataire: bureau TERA Sàrl, Sion.

Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés à l'ORA VS, Martigny.

Un contrôle de routine dans une zone archéologique sensible, nouvellement touchée par l'urbanisation, a permis de repérer en plan, après les travaux d'excavation d'une maison, un horizon de limon gris avec de larges plages rubéfiées et charbonneuses semblant s'étendre sur toute la moitié amont de la parcelle touchée (fig. 14). Après un contrôle rapide de ce niveau, de son extension et de son ancienneté (trous de poteaux sans calage avec du bois brûlé et fragments de torchis induré par le feu), une fouille d'urgence et des relevés ont été exécutés.

Le terrain actuel est en pente douce (12 % d'inclinaison vers le nord). La séquence stratigraphique comporte, de haut en bas et sous les niveaux récents (humus et colluvions), une succession de phénomènes torrentiels plus ou moins violents (coulées de boue et chenaux) qui vient colmater un premier horizon brûlé. Au-dessous, un limon gris et stérile scelle un deuxième niveau brûlé. Ce dernier, sub-horizontale, de faible épaisseur, repose sur un limon fin gris qui recouvre un nouvel épisode torrentiel (observé seulement dans un sondage à l'angle sud-est de la zone fouillée). La séquence sédimentaire n'est nulle part complète.

Les 30 m² partiellement fouillés en plan ont livré un trou de poteau appartenant au premier horizon brûlé (str 3), et deux trous de poteau, une fosse et une rigole (str 2,4,1 et 2' respectivement) liés entre eux par de grandes taches charbonneuses qu'on peut rattacher à l'horizon brûlé inférieur. Ces éléments ne permettent pas de définir de plans de bâtiments. Aucun mobilier n'a été retrouvé. La datation par carbone¹⁴ des charbons de bois prélevés dans un trou de poteau (str 2) permet néanmoins de placer l'horizon brûlé inférieur vers la fin du 5^e et le début du 4^e millénaire avant J.-C., correspondant à la civilisation dite du «proto Cortaillod»¹⁹. Le peu de sédimentation le séparant de l'horizon brûlé supérieur indique que ce dernier doit lui être de peu postérieur.

Ces occupations seraient de la même époque que les tombes en ciste de type Chamblandes découvertes anciennement non loin de l'église de Glis, au lieu dit «Heh Hischi». Elles sont peut-être également à mettre en relation avec différents niveaux anthropiques observés dans les coupes de terrain avant la construction de maisons familiales, notamment dans une parcelle située juste en aval de notre

¹⁹ Datation C14 de l'Université d'Utrecht, Faculteit Natuur- en Sterrenkunde, R. J. Van de Graaff laboratorium. UtC n° 8815: 5255±/− 31BP; soit 4212-3998 avant J.-C., date calibrée à 2 sigmas, courbe 93-Treel, Kromer et alii, *Radio Carbon* 35, 1993.

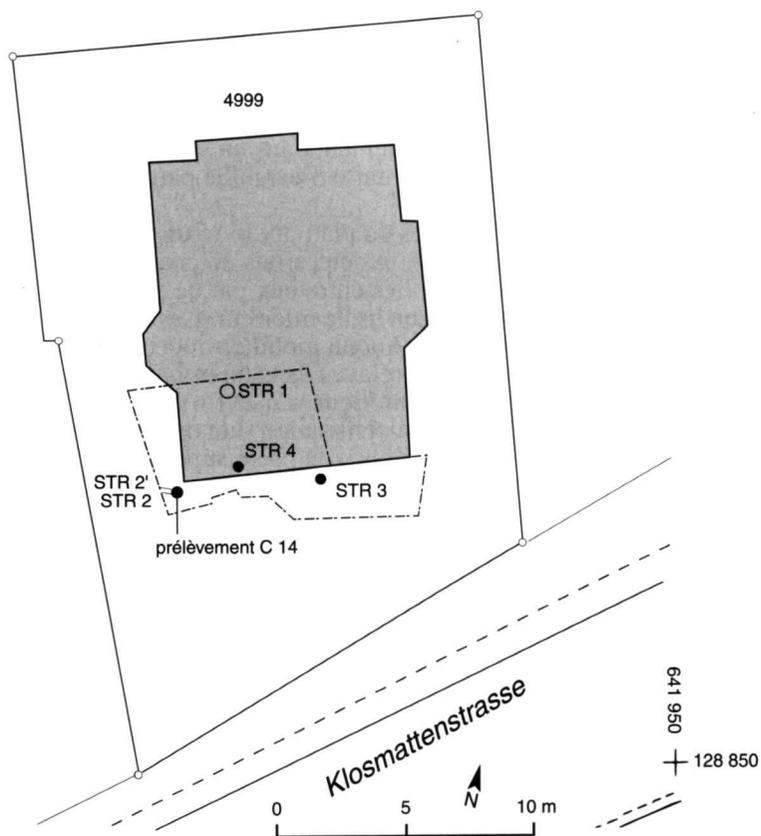
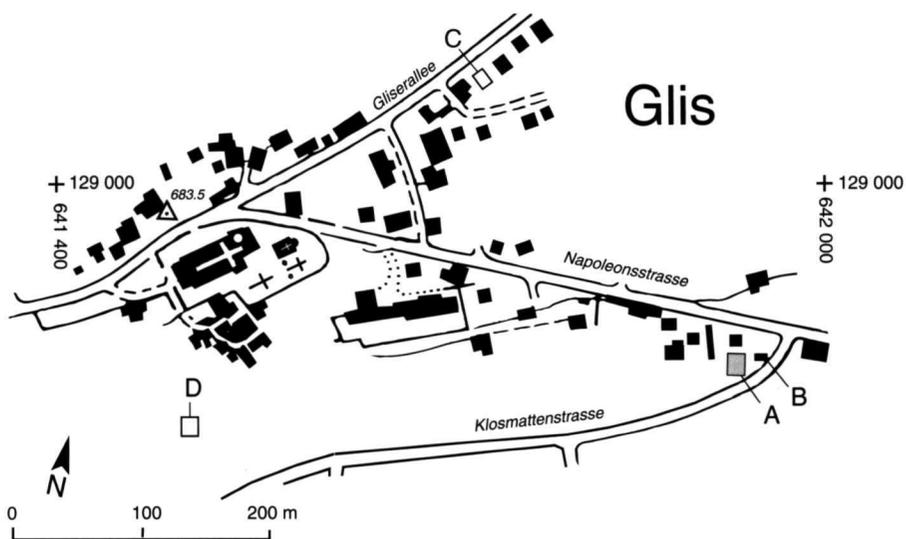


Fig. 14 – **Brig-Glis, Klosmattenstrasse.**

En haut: plan de situation: A: maison Wyer, B: parcelle 4950, C: observations effectuées en octobre 98, D: parcelle 3983.

Dessous: le plan des vestiges (STR), la zone fouillée (limitée par les traits tirés) et l'emprise du bâtiment (en grisé).

fouille (parcelle 4950, fig. 14, site B)²⁰ et sur un terrain localisé non loin de l'église de Glis (fig. 14, site C)²¹. Notons que cette zone entre 600 et 800 m d'altitude, longtemps délaissée par les promoteurs et les particuliers, est touchée depuis quelques années par une série croissante de projets immobiliers. Une surveillance permanente des impacts des futures constructions permettra sans doute de compléter nos connaissances sur ces époques préhistoriques, qui ne sont attestées en Haut-Valais, pour l'instant, que par des découvertes fortuites²².

TERA Sàrl, Pascal GIBUT

Fig. 15 – Brig-Glis.
Glis, Klossmattenstrasse,
parcelle 3983.
Vue du caisson
en dalles conservé
dans la coupe est.



²⁰Communication orale de Bernard Moulin, octobre 1998.

²¹Communication orale de Jean-Christophe Moret, octobre 1998.

²²M.-R. SAUTER, «Préhistoire du Valais, Des origines aux temps mérovingiens», *Vallesia VI* 1950, pp. 78-79, 96; *Id.*, *ibid.*, X/1955, pp. 8, 14-15; AA. VV., in: A. GALLAY, G. KAENEL, F. WIBLÉ et alii, *Le Valais avant l'histoire: 14'000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C.*, catalogue d'exposition, Sion, Musées cantonaux, 1986, notamment pp. 76 et 302; AA. VV., *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge II, Le Néolithique*, 1995, pp. 26, 28, 197 et 227-229.

BRIG-GLIS, distr. de Brig
Glis, Klossmattenstrasse, parcelle 3983

HMA?

Coordonnées: CNS 1289 env. 641'525/128'770; altitude: env. 760 m; surface fouillée: env. 10 m².

Intervention du 24 septembre 1998.

Mandataire: ARIA SA, Sion.

Matériel archéologique: néant.

Documentation: dépôt provisoire auprès du mandataire.

Les travaux d'excavation pour la construction d'une villa (fig. 14, site D), à proximité de l'église de Glis, ont mis au jour dans une coupe de terrain les restes d'un caisson en dalles de schiste. Ces dalles sont d'un module régulier (0,40 m) et indiquent une orientation est-ouest de la tombe (fig. 15). Etant donné l'absence de matériel et de squelette à l'intérieur de ce coffre, il est très difficile de proposer une datation. Toutefois la présence de tombes du Haut Moyen-Âge à proximité, l'orientation du caisson de dalles est-ouest et la faible sédimentation recouvrant la dalle de couverture nous font penser à une sépulture de cette période.

ARIA SA, Manuel MOTTET

COLLOMBEY-MURAZ, distr. de Monthey
Muraz, Narzon, rue des Perce Neige, parcelle n° 4018

HMA

Coordonnées: CNS 1284, env. 125'050/560'813; altitude: env. 410 m; surface examinée en détail: env. 10 m².

Intervention du 27 octobre au 4 novembre 1998.

Mandataire: bureau TERA Sàrl, Sion, responsable Alessandra ANTONINI.

Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés à l'ORA VS, Martigny.

La fouille de sauvetage effectuée dans la partie haute du cône de déjection de Collombey-Muraz a été motivée par la découverte fortuite d'une petite nécropole, à l'occasion de la construction d'un garage privé. Cinq sépultures ont pu être repérées (fig. 16). La plupart ont été recoupées et partiellement détruites par les travaux de terrassement; seules deux d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille exhaustive.

La première sépulture étudiée en détail (tombe 1) correspond à un coffre de forme trapézoïdale, constitué par quatre dalles de calcaire disposées de chant contre les parois de la fosse. Elle possédait une couverture et un fond dallé de même nature, si parfaitement conservés que l'intérieur du contenant était presque totalement libre de sédiment lors de la découverte. Les observations effectuées sur les restes osseux indiquent sans ambiguïté une décomposition en espace non colmaté. La tombe renfermait le squelette d'un adulte allongé sur le dos, ainsi que les restes d'un autre individu qui avaient été réduits dans un petit caisson au pied de la sépulture pour permettre l'inhumation du second corps. Une boucle de ceinture en bronze, datée du VI^e siècle après J.-C. et découverte sur le bassin de ce dernier, fournit un *terminus post quem* pour la réutilisation de la tombe.

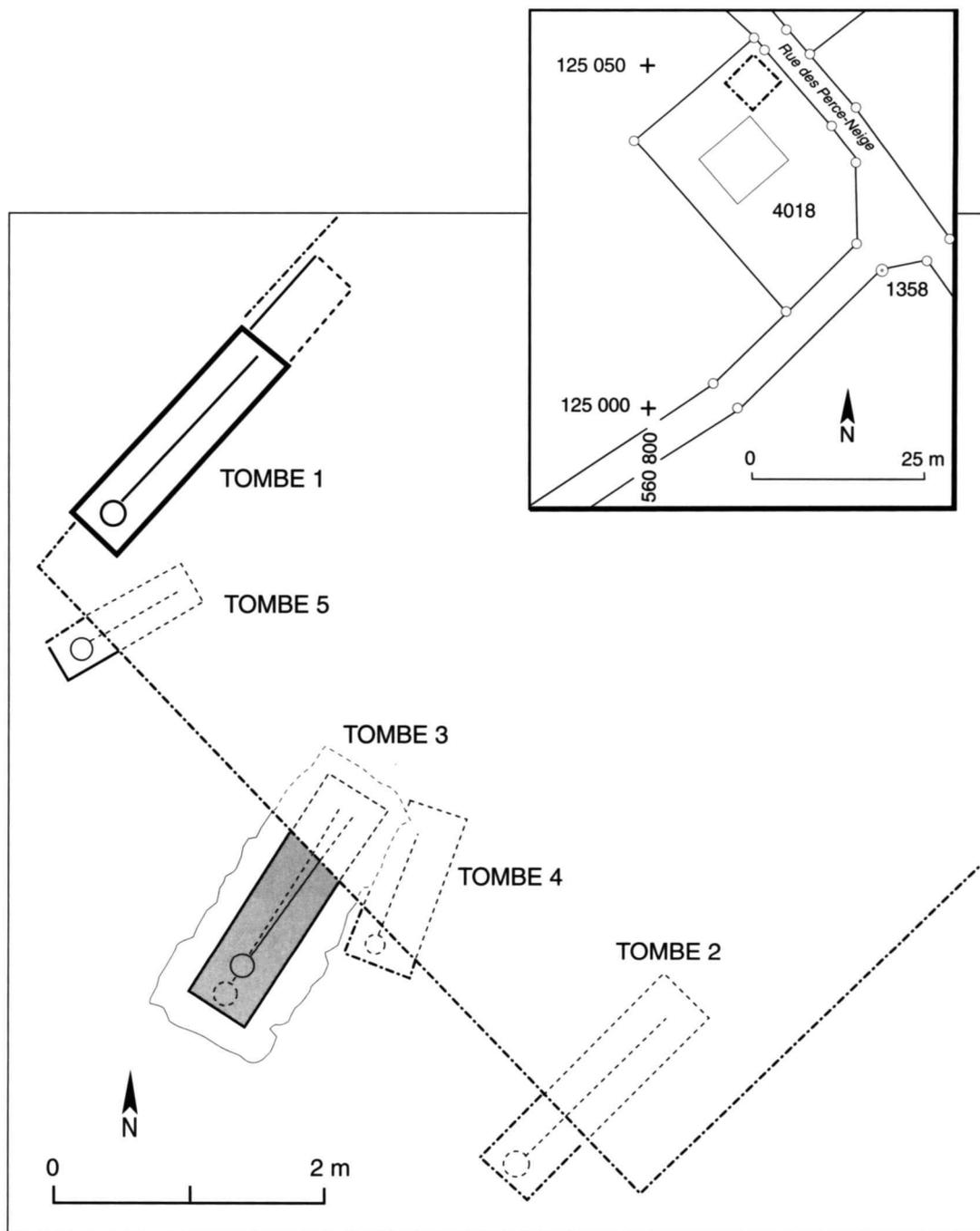


Fig. 16 – **Collombey-Muraz**, Muraz, Narzon.
Plan de situation de la zone explorée et des cinq sépultures mises au jour.

La seconde sépulture fouillée exhaustivement (tombe 3) se caractérise par un coffre en maçonnerie, de forme quadrangulaire (fig. 17). Ses parois étaient constituées de petits moellons sommairement taillés, liés au mortier de chaux et parfaitement lités. Le fond de la tombe, soigneusement aménagé, était tapissé d'une chape de mortier de couleur blanche, mal conservée, d'une épaisseur moyenne variant entre 1 et 3 cm. La sépulture a livré les corps superposés de deux adultes, inhumés tous deux en décubitus dorsal, ainsi que les restes réduits d'un troisième squelette. Aucun mobilier n'a été retrouvé dans la tombe.

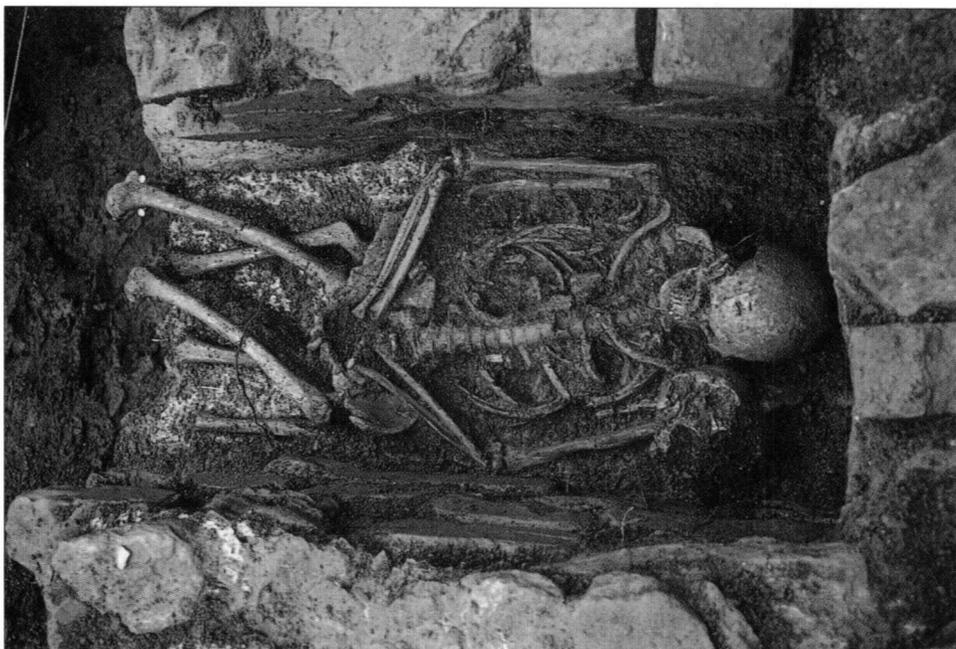


Fig. 17 – **Collombey-Muraz**, Muraz, Narzon. Vue de la tombe 3.

Outre ces deux sépultures d'adulte, les restes partiels de deux coffres d'enfant, construits au moyen de petites dalles de calcaire, ont rapidement été fouillés (tombes 4 et 5). Ils avaient été presque totalement recoupés par les travaux de terrassement de l'excavation du garage. Si la tombe 5 semble être contemporaine des deux autres mentionnées ci-dessus (tombes 1 et 3), la tombe 4 était clairement recoupée par le coffre maçonné de la tombe 3, ce qui prouve l'existence d'au moins deux niveaux de tombes distincts. Cette observation est d'ailleurs confirmée par la tombe 2, dont le niveau d'insertion est clairement antérieur à celui de la tombe 3. Bien que cette dernière n'ait pu être fouillée, étant donné la proximité de l'angle du bâtiment, l'étude de la stratigraphie montre qu'il s'agit d'une tombe en pleine terre, sans aménagement particulier de la fosse.

Les sépultures repérées appartiennent manifestement à une petite nécropole de type familial dont l'extension n'a malheureusement pas pu être clairement précisée. Un sondage de contrôle effectué directement en amont de la zone fouillée s'est révélé négatif mais on ne peut exclure la présence d'autres tombes dans le voisinage immédiat de la zone explorée.

L'existence de deux niveaux d'insertion clairement différenciés, le recouplement entre certaines sépultures et la réutilisation de certaines autres, attestent une certaine durée d'utilisation de la nécropole. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les deux tombes réutilisées correspondent à celles qui sont les mieux construites. Ce n'est sans doute pas un hasard. Ceci nous amène à supposer l'existence de marquages de surface, aujourd'hui disparus. Si la date d'installation de cette petite nécropole est impossible à préciser, faute de mobilier typologique, elle paraît avoir été utilisée au moins jusque dans le courant du VI^e siècle, comme l'atteste la boucle de ceinture retrouvée sur l'abdomen du second individu inhumé dans la tombe 1.

TERA Sàrl, Alessandra ANTONINI,
Jean-Christophe MORET et Pascal TAILLARD

MARTIGNY, distr. de Martigny
La Délèze, parcelles n° 181 et 2963

R
Forum Claudii Vallensium

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'886/105'406; alt. env. 471 m;
surface fouillée: env. 20 m².

Intervention du 11 mars au 1^{er} avril 1998.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ.

Documentation et mobilier archéologique déposés à l'ORA VS, Martigny.

Une petite intervention d'urgence a été menée dans l'*insula* 15, avant la construction de nouveaux murs de limite de propriété. Comme on s'y attendait, elle a révélé la présence d'un habitat d'époque romaine, jouxtant celui repéré en 1960 par l'ancien archéologue cantonal F.-O. DUBUIS, qui n'avait malheureusement pas pu y entreprendre alors une véritable intervention archéologique (fig. 18). Nos recherches ont mis en évidence un *ambitus*, étroit couloir sanitaire compris entre deux murs maçonnés, d'une largeur de 50 cm à la base, séparant deux maisons du quartier. La largeur de la propriété qui occupait l'angle est de l'*insula* 15, du mur de façade bordant la *rue de la Basilique* à l'axe de l'*ambitus*, est d'env. 22 m, soit quelque 75 pieds romains. Au sud-est de l'*ambitus*, on a repéré une salle pourvue d'un sol en mortier dans lequel un foyer avait été aménagé. La sole de ce dernier était constituée de fragments de tuile, que bordaient de petites dalles de schiste disposées de chant. Dans une dernière étape, cette salle a été coupée par un muret de refend. Dans l'angle d'une des petites pièces ainsi créées, pourvue d'un nouveau sol de mortier, trois petits canaux de cheminée (*tubuli*) encore en place indiquent la présence d'une installation de chauffage par canaux en sous-sol.

ORA VS, François WIBLÉ

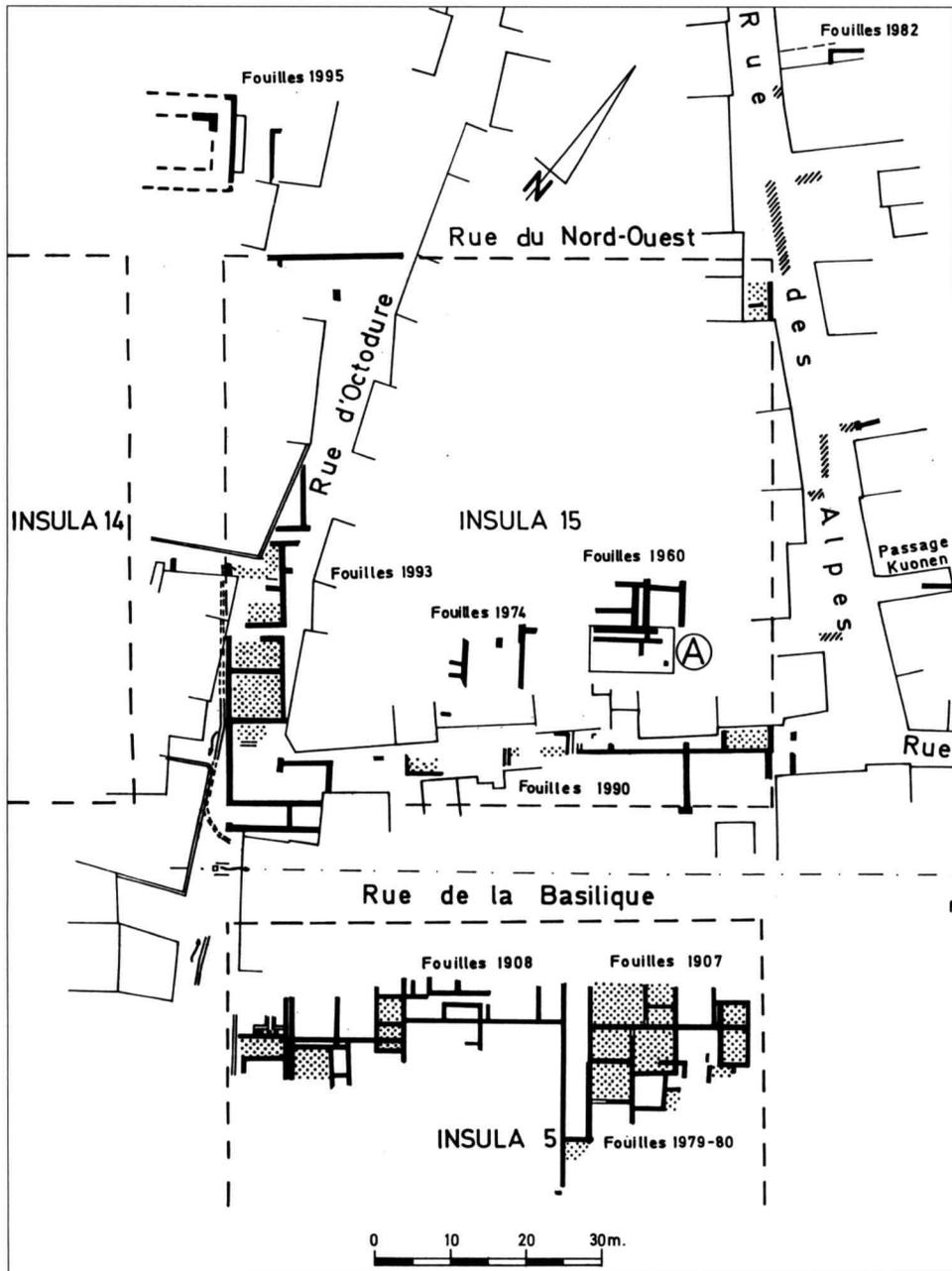


Fig. 18 – **Martigny**, *Forum Claudii Vallensium*, La Délèze.
 Plan de situation des vestiges reconnus de l'insula 15 et alentours.
 A: emplacement de l'intervention de 1998. Echelle 1:1'000.

MASSONGEX VS, distr. de Saint-Maurice
Place de l'Église

R
Thermes

Coordonnées: CNS 1304, 565°340/121°320; altitude: env. 397-399 m; surface de la fouille: environ 200 m².

Intervention: septembre-octobre 1998.

Mandataire: bureau TERA Sàrl, responsable Olivier PACCOLAT.

Documentation et mobilier archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Dans le cadre du réaménagement de la place de l'Église, il a été décidé, de concert avec l'archéologue cantonal et la municipalité de Massongex, de procéder à la fouille du dernier état de l'ensemble thermal déjà partiellement dégagé par Louis Blondel en 1953 et 1954²³. Ces travaux devaient répondre à plusieurs objectifs, dont le principal était de vérifier les observations de L. Blondel, notamment l'existence d'un système tout à fait original servant à supporter la *suspensura* de la pièce chauffée (*caldarium*), où les piliers d'hypocauste traditionnels auraient été remplacés par des voûtes en tuf avec arcs surbaissés. Les vestiges devaient en outre être relevés et situés de façon précise, afin d'éviter, à l'avenir, qu'ils soient davantage endommagés par la pose de nouvelles canalisations. L'ensemble du complexe thermal a été dégagé, exception faite d'une partie de la pièce ornée de la mosaïque aux pugilistes, qui se trouve actuellement *in situ* sous le restaurant «Le Caveau Romain» (fig. 19).



Fig. 19 – **Massongex**,
Place de l'Église.
Vue d'ensemble des
thermes depuis le clocher
de l'église.

²³ L. BLONDEL, «Les thermes romains de Tarnaiæ (Massongex)», *Vallesia* X/1955, pp. 43-58; M.-A. HALDIMANN *et alii.*, «Aux origines de Massongex VS. Tarnaiæ, de La Tène finale à l'époque augustéenne», *ASSPA* 74/1991, p. 129-182; *ASSPA* 82/1999, p. 291.

Les niveaux antérieurs aux thermes

Outre le dégagement du bâtiment des thermes, quelques sondages ponctuels ont été effectués à l'extérieur du complexe, qui ont montré l'existence de plusieurs structures et niveaux d'occupation antérieurs aux thermes, notamment des fosses, des foyers et des aménagements en terre et bois. Ces vestiges d'habitat remontent vraisemblablement à La Tène finale et au début de l'époque romaine. A la base et entre ces différents niveaux, des couches de sable, de limon et de gravier témoignent de crues et d'activité torrentielle dues très certainement à la proximité du Rhône qui débordait, semble-t-il, périodiquement.

Les thermes

Ce bâtiment rectangulaire (18 m sur 15 m environ), bordé d'un portique au sud et à l'ouest, comprend trois pièces principales, dont deux salles non chauffées, L1 et L2 (fig. 20). L'accès depuis l'extérieur se fait par le côté ouest de l'édifice²⁴,

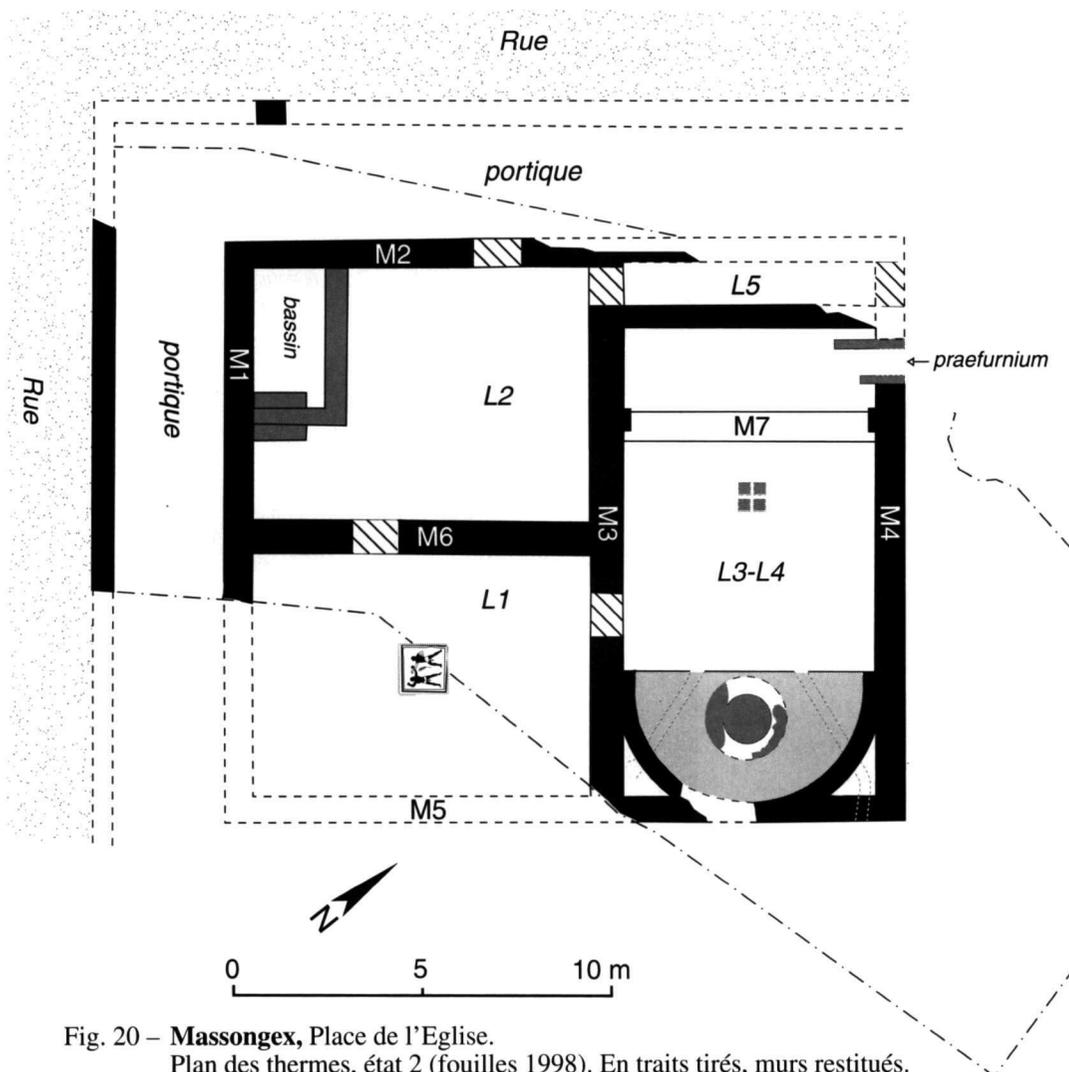


Fig. 20 – **Massongex**, Place de l'Eglise.
Plan des thermes, état 2 (fouilles 1998). En traits tirés, murs restitués.
Le mur M7 appartient à un état postérieur. Echelle 1:200.

d'où l'on entre dans le *frigidarium* L2. Une fois à l'intérieur de cette pièce, il est possible de pénétrer soit dans la pièce à mosaïque L1, soit dans le couloir de service L5, qui permet d'accéder au local de chauffe (*praefurnium*) situé au nord du mur de façade M4²⁵. La partie chauffée des thermes, L3 et L4, n'est, quant à elle, accessible que depuis le local L1, contrairement aux suppositions de L. Blondel qui place un seuil entre le *frigidarium* et le *caldarium*.

Les murs internes de l'édifice, en tuf, ont été retrouvés effondrés sur l'ensemble du bâtiment. Dans la salle chauffée, les éléments de démolition ont permis d'évaluer l'élévation des murs à 6 m au moins, ce qui indique une certaine monumentalité de l'ouvrage.

Plusieurs étapes de construction et de réaménagement du complexe thermal, déjà observées par L. Blondel, ont pu être mises en évidence. Le premier état comprend la construction de tous les murs du bâtiment, excepté le mur M7 (plus tardif), et un premier aménagement interne des pièces. Au deuxième état, les différents locaux subissent d'importantes transformations, comme la construction de nouveaux sols par-dessus les premiers, puis divers réaménagements ponctuels, indices d'un éventuel changement de fonction de certaines pièces²⁶.

Le frigidarium L2²⁷

Un sol en *opus spicatum*²⁸, de très belle facture, ornait la salle non chauffée la plus vaste (L2, plus de 60 m²). Les parois étaient revêtues d'un enduit mural monochrome rouge, conservé par endroits sur près de 1 m de hauteur. L'appellation de *frigidarium* proposée par L. Blondel a pu être confirmée par la découverte, dans l'angle sud-ouest de cette pièce, d'un bassin peu profond, dont le fond présentait un dallage identique à celui qui recouvrait toute la salle (fig. 21). Toutefois, cet aménagement ne faisait pas partie de l'agencement originel du local L2. Le sol en *opus spicatum* recouvrait en effet l'ensemble de la pièce, témoins les quelques briquettes conservées le long du mur M2 au niveau du dallage. Par la suite, ce bassin connut plusieurs modifications dans un laps de temps relativement court, notamment l'ajout, du côté oriental, de deux marches pour y accéder. En revanche aucun élément ne permet d'étayer l'hypothèse de L. Blondel concernant l'existence d'un bassin central sis à plus de 1,50 m de distance des parois²⁹. Les nombreux dégâts qu'a subis le pavement de cette pièce nous ont permis de mettre en évidence les restes du radier d'un sol antérieur (1^{er} état?), situé environ 20 cm sous l'*opus spicatum*; malheureusement nous ne disposons d'aucun renseignement sur la nature de la surface de ce sol.

²⁴ L. BLONDEL, *op. cit.* note 23, suppose qu'une autre entrée, peut-être l'accès principal, existait dans le local 1, mais nous n'avons pas pu le vérifier, car cette partie du bâtiment se trouvait hors emprise des travaux.

²⁵ Ce local n'a pu être fouillé au cours de cette campagne.

²⁶ L'essentiel des observations faites en cours de fouille se rattache au deuxième état des thermes et les quelques renseignements obtenus sur les vestiges antérieurs ont pu l'être grâce aux déprédations qu'a subies le bâtiment lors des différentes phases de réoccupation.

²⁷ L'une des salles faisant partie des thermes traditionnels romains, caractérisée par la présence d'un bassin ou d'une piscine d'eau froide.

²⁸ Sol composé de petites briques de terre cuite disposées en arrêtes de poisson.

²⁹ L. BLONDEL, *op. cit.*, note 23, p. 47.



Fig. 21 – Massongex, Place de l’Eglise.
Thermes: vue du bassin et de l’*opus spicatum* du local 2.

Les seuils eux-mêmes ne sont pas conservés, seuls ont subsisté les différents lits de pose correspondant aux divers états de construction. La seule exception est le seuil du dernier état menant au local L5, qui se présente sous la forme d’une dalle de terre cuite de près de 20 cm d’épaisseur.

Quelques structures, clairement postérieures à l’utilisation de cette pièce en tant que *frigidarium*, ont été dégagées. En premier lieu, on relèvera la présence de plusieurs réfections de l’*opus spicatum*, dont deux fosses peu profondes de forme rectangulaire³⁰, qui se situent devant les seuils menant respectivement au local L1 et vers l’extérieur. Ces deux aménagements, dont la fonction initiale nous échappe, ont été rebouchés jusqu’au niveau de l’*opus spicatum* par des dalles en terre cuite, probablement récupérées de la pièce chauffée L4³¹. Un alignement de cinq trous de poteaux³² a été découvert à environ 1,20 m le long du mur M2. Il est pro-

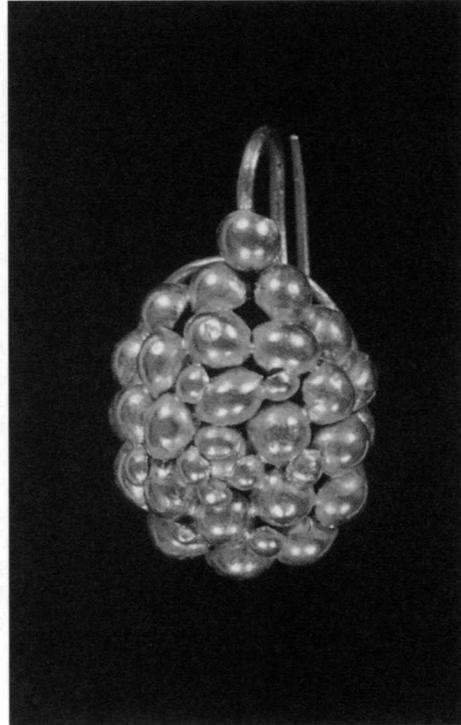
³⁰ Les deux fosses rectangulaires atteignent respectivement 1,80 x 1 m et 1,80 x 1,10 m pour une profondeur de près de 20 cm.

³¹ Ces dalles en terre cuite (27x41x8 cm) se trouvaient le long des murs du *caldarium* et servaient à soutenir la *suspensura* (voir *infra*).

³² Ils sont large de près de 20 cm et implantés à une profondeur équivalente dans le sol en *opus spicatum*.

bable que cet aménagement, dont la fonction demeure du domaine de la conjecture (consolidation du mur M2, cloison interne du local L2...), soit contemporain des structures décrites ci-dessus. Des niveaux d'occupation liés à l'utilisation et à l'abandon de ces structures ont été mis au jour sur l'ensemble du local. L'étude de l'abondant mobilier retrouvé en association avec ces différentes réfections permettra sans doute de les dater. Il convient de citer la découverte exceptionnelle, entre deux briquettes de l'*opus spicatum*, d'une boucle d'oreille en or finement ouvragée (fig. 22).

Fig. 22 – **Massongex**, Place de l'Eglise.
Thermes.
Boucle d'oreille en or trouvée
sur l'*opus spicatum* du local 2 –
hauteur: 3,28 cm, poids: 4,32 gr.



La salle à mosaïque L1

Le dégagement partiel de la pièce ornée de la fameuse mosaïque aux pugilistes n'a apporté que peu d'éléments nouveaux par rapport aux observations de 1953-1954, si ce n'est l'existence d'un petit canal sous le mur 6 reliant le local L1 au *frigidarium* L2, dont la fonction demeure incertaine (évacuation des eaux de nettoyage, ventilation ...), à l'instar de celle de l'ensemble de la pièce (vestiaire, salle de massage, palestra...). Comme cela a été observé dans la salle voisine, on a trouvé sous la mosaïque le lit de pose en mortier de tuileau ainsi que le radier du sol antérieur (1^{er} état?). La présence sur les murs de deux enduits monochromes rouges superposés semble montrer que le local L1 fut également entièrement rénové, probablement en même temps que la pièce attenante.

Le caldarium L3-L4

La partie chauffée des thermes est constituée par une grande pièce (L3, L4a et L4b) de 12,5 m sur 6,70 m fermée au sud-est par un mur en hémicycle (M8). La compréhension du fonctionnement du système de chauffage et de l'aménagement du *caldarium* est altérée par le fait que de nombreux éléments architecturaux ont été détruits ou récupérés au cours des transformations successives du bâtiment. Il est néanmoins clair que l'espace rectangulaire formé par les locaux L3 et L4a était chauffé par un système classique d'hypocauste sur pilettes, alors que l'abside orientale L4b était seulement tempérée par deux canaux rayonnant vers les angles de la pièce. Ils débouchaient ensuite dans les espaces vides laissés entre le mur semi-circulaire M8 et les angles des murs de façade. Ces espaces devaient servir de cheminées par où la fumée s'échappait vers le toit. Le *prae-furnium* ne se trouvait pas, comme le supposait L. Blondel³³, dans le local L5, mais à l'extérieur du bâtiment principal, du côté nord-ouest, hors de l'emprise de la fouille. Une ouverture aménagée dans le mur M4 et délimitée par deux piédroits en briques permettait l'alimentation en air chaud de cette pièce.

Initialement, le système d'hypocauste comprenait une *area*³⁴ en mortier de tuileau sur laquelle reposaient des pilettes carrées, dont quelques-unes ont été trouvées *in situ*, ainsi qu'une sorte de banquette d'une trentaine de centimètres de large longeant les murs³⁵. Ce dispositif soutenait le sol supérieur, qui fut totalement récupéré par la suite. Ce dernier et celui de l'abside devaient être recouvert d'une mosaïque, comme en témoignent les quelques tesselles noires encore en place contre le mur M8 et dans l'angle des murs M4 et M19. Ces tesselles furent probablement réutilisées lors de la mise en place de la mosaïque aux pugilistes dans le local L1. Bien que peu d'éléments concrets nous le confirment, il est possible de conjecturer, avec L. Blondel, qu'un bassin rectangulaire occupait le local L3, se trouvant de ce fait juste au-dessus de l'arrivée d'air chaud. Cette hypothèse paraît être renforcée par la présence de deux décrochements symétriques ménagés dans les murs M3 et M4, qui servaient peut-être à supporter le bassin. Dans l'abside, un muret circulaire constituait très probablement la base d'une fontaine ou d'un *labrum*, comme le suppose L. Blondel. Ce dernier a d'ailleurs découvert un tuyau d'adduction d'eau en plomb alimentant ce dispositif.

Dans un deuxième état, qui correspond probablement aux transformations observées dans les autres pièces, l'hypocauste est refait, peut-être en raison de problèmes de stabilité. Sa base est rehaussée de 20 à 30 cm tandis que, dans le local L4a, le niveau du sol supérieur est abaissé³⁶. De plus, un conduit est percé dans le mur M5 afin de rejoindre le canal de chauffe nord, permettant soit d'améliorer le tirage, soit de curer la cheminée.

³³ L. BLONDEL, *op. cit.* note 23, p. 48.

³⁴ L'*area* est le sol inférieur des pièces chauffées.

³⁵ Cette banquette, ensuite récupérée, était probablement construite avec les mêmes dalles en terre cuite qui constituaient les piédroits de l'ouverture vers le *prae-furnium*.

³⁶ La forme et l'espacement des pilettes, de même que la nature du revêtement du sol du *caldarium* après transformation nous sont inconnus.

La reconstruction du bâtiment

Un incendie est à l'origine de la destruction, au moins partielle, du complexe thermal³⁷. Après récupération de nombreux éléments, notamment de toute la *suspensura* du *caldarium*, les murs sont abattus³⁸. Le mur de refend M7, séparant les locaux L3 et L4, est alors édifié, tandis que l'ouverture du *praefurnium* et tous les seuils donnant sur le local L2 sont bouchés. Il est probable qu'un bâtiment reprenant tout ou une partie du plan des thermes est ensuite reconstruit. La fonction de ce nouvel édifice est inconnue, car les sols des pièces qui le composaient ont disparu, vraisemblablement du fait de leur niveau d'implantation très élevé. Des vestiges d'occupation pouvant être associés à ce bâtiment (fosses, foyer, niveaux charbonneux) se trouvaient au nord de M4 et au sommet de la démolition du local L4. Dans la mesure où la porte entre le local L1 et le local L4 n'a pas été obstruée et où plusieurs fosses de type dépotoir³⁹ ont été découvertes dans ce dernier, il est possible que l'emprise du bâtiment se soit limitée dans cette dernière phase aux locaux L2, L3 et L5.

Des sépultures post-romaines

Le périmètre des thermes et ses environs immédiats sont utilisés à une époque tardive (très probablement médiévale) comme aire funéraire, ainsi qu'en témoignent plusieurs tombes implantées dans la démolition du bâtiment. Malheureusement, aucun mobilier n'accompagnait les dépouilles, rendant impossible une datation plus précise.

Conclusions

Les fouilles menées en automne 1998 sur la place de l'Eglise à Massongex ont permis de confirmer, voire d'infirmer la plupart des observations consignées par L. Blondel dans les années cinquante, et plus particulièrement de mettre en évidence, pour tous les locaux constitutifs de cet ensemble thermal, deux principaux états de construction et différentes phases de réaménagement. L'étude du mobilier mis au jour ainsi qu'une analyse plus détaillée du bâtiment, actuellement en cours, permettront d'une part d'affiner l'évolution chronologique de cet édifice, et d'autre part, grâce à la bonne conservation des vestiges, d'en proposer une reconstitution. Les résultats devraient permettre de confirmer l'importance de

³⁷ Des traces évidentes de cet incendie (rubéfaction) ont été observées sur la démolition des murs en tuf.

³⁸ La démolition du mur M3 emplit complètement les locaux 3 et 4a, depuis l'*area* d'hypocauste jusqu'à l'arasement des murs, et c'est elle que Blondel prend pour des arcs en tuf surbaissés qui remplaceraient la *suspensura* avec système de pilettes traditionnel. Le sondage qu'il pratique devant le seuil entre le L1 et le L4a lui permet en effet de dégager les piédroits et le linteau effondrés de la porte, qu'il interprète comme un système de voûtes en place.

³⁹ Ces fosses ont peut-être servi, dans un premier temps, à extraire le tuf de la démolition du mur M3 dans le local 4, afin de le réemployer lors de la construction de l'élévation des murs du dernier état.

Massongex-*Tarnaiæ* dans l'Antiquité, ultime tête de pont connue sur le Rhône avant le lac Léman et, de ce fait, passage obligé sur la route internationale qui reliait l'Italie du Nord, par le col du Grand Saint-Bernard, aux régions transalpines.

TERA Sàrl, Caroline BRUNETTI et Carine WAGNER

NATERS, Bezirk Brig
Blattenstrasse, Kelchbach

NE

Baugrube der Tiefgarage auf den Parzellen Nr. 41, 3176, 3177, 3178, 3179

Koordinaten: LK 1289, ca. 642'400/130'650; Höhe: ca. 673 m.

Mandatsdauer: 16.-17.02.1998.

Mandatsempfänger: Büro TERA Sàrl, Sion, Verantwortung Olivier PACCOLAT, auf Platz: Stephan ZENKLUSEN.

Dokumentation, Funde und Bericht: ORA VS, Martigny.

Im Februar 1998 wurde am Südeinde der Blattenstrasse auf einer Fläche von ca. 400 m² die Grube für eine zweistöckige Tiefgarage ausgehoben. Mitarbeiter des Büros für Archäologie ARIA SA/Sion beobachteten am nördlichen Grubenrand, unterhalb der Fundamentsohle der bestehenden Gebäude, eine stark mit Holzkohle durchsetzte horizontale Schicht. Der Kantonsarchäologe beauftragte daraufhin das Büro TERA Sàrl, Sion, anhand der bestehenden Profile die Schichtabfolge abzuklären.

Im Nordprofil der Baugrube wurde als ältestes Benutzungsniveau eine schwarzbraune, kompakte Lehmschicht festgestellt (bei Niveau 678,80 m). Über diesem Niveau liegt ein jüngerer Benutzungshorizont: eine mit Lehm überstrichene Steinsetzung mit brandgeröteter Oberfläche. Im Nord- und Westprofil liegt dieses Niveau auf einer Quotentiefe von 679,48 m. In einem zweiten Nordprofil, das rund 3 m südlich des ersteren situiert ist, liegt es einen Meter höher. Eine Deutung dieser Niveaudifferenz war angesichts der bereits weit fortgeschrittenen Aushubarbeiten nicht mehr möglich.

Beide Benutzungshorizonte sind aufgrund der Schichtabfolge deutlich älter als die mittelalterliche Überbauung von Naters. C¹⁴-Analysen der Holzkohleproben geben einen Hinweis auf ihr Alter. Für das ältere Niveau wird ein Wert zwischen 5589 und 5525 vor Chr., für das jüngere zwischen 5447 und 5433 vor Chr. angegeben⁴⁰. Die Werte sind mit Vorsicht zu interpretieren.

TERA Sàrl, Alessandra ANTONINI

⁴⁰ C¹⁴ Daten der Universität Utrecht, Faculteit Natuur- en Sterrenkunde, R. J. Van de Graaff laboratorium. UtC Nr 8816: 6526±38 BP, 5447-5433 vor Chr., calibriert 2 sigma; UtC Nr. 8817: 6670±42 BP, 5589- 5525 vor Chr., calibriert 2 sigma, Kurve 93-Treel, Kromer und alii, *Radio Carbon* 35, 1993.

Coordonnées: CNS 1250 env. 669'000/153'350; altitude: env. 1'365 m.

Intervention du 22 juillet au 4 août 1998.

Mandataire: ARIA SA, Sion.

Matériel archéologique: néant.

Documentation: dépôt provisoire auprès du mandataire.

A l'occasion de travaux de réfection du gazoduc reliant les Pays-Bas à l'Italie, et traversant le Haut-Valais, un four à chaux ainsi que les restes de deux murs attenants ont été mis au jour sur la commune d'Oberwald (fig. 23). Le four



Fig. 23 – **Oberwald**. Vue générale du four à chaux après sa découverte.

était bâti en maçonnerie sèche à blocs de granit bruts d'un module de 30 à 40 cm. A 1,50 m sous le niveau d'apparition, le parement était doublé à l'intérieur par un muret d'environ 15-20 cm d'épaisseur composé de fragments de blocs granitiques liés à la chaux. Un important dépôt de chaux et de pierres calcaires fragmentées, liés à la dernière utilisation du four, remplissait la chambre de chauffe jusqu'à 1,30 m sous la surface de décapage. Sous le niveau de chaux, une épaisse couche de charbons de bois marquait la base de la structure. La construction, située sur le tracé du gazoduc, a été détruite lors du creusement de la tranchée et n'a malheureusement fait l'objet d'aucune fouille archéologique. Des échantillons de charbons

de bois ont été prélevés mais n'ont pas été datés. Il nous est donc difficile de fournir une datation pour ces vestiges, mais d'après les sources historiques ils pourraient être liés à la reconstruction du village d'Obergesteln, en grande partie détruit par un incendie au XIX^e siècle.

ARIA SA, Patrick MAGUER et Giorgio NOGARA

SION, distr. de Sion
Rue du Vieux Moulin 8, parcelle n° 1'440
Fondation Saint-Joseph, chantier de l'Institut Don Bosco

NE

Coordonnées: CNS 1306, env. 594'040/120'680; altitude: env. 535 à 538 m.
Interventions en janvier, avril, mai et juillet 1998.
Mandataire: bureau TERA Sàrl, Sion.
Documentation et rapport déposés à l'ORA VS, Martigny.

Dans le quartier de Platta, des travaux de contrôle ont été effectués sur la parcelle n° 1'440, située entre la Rue de Loèche et la Rue du Vieux Moulin. Ils étaient motivés par la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Institut Don Bosco, dans une zone archéologique sensible en raison de la proximité de découvertes anciennes. En effet, plusieurs sépultures datées du Premier Âge du Fer et de l'époque romaine avaient été détruites en 1934 sur la parcelle voisine (n° 14'323), à l'occasion de la construction du bâtiment occupé actuellement par l'organisation Caritas. Le but de l'intervention était de déterminer si ce double niveau de sépultures s'étendait en direction de l'ouest, sous le nouveau bâtiment projeté.

Après le décapage à la pelleuse des gravats provenant de la destruction du bâtiment préexistant, trois tranchées parallèles de 10 m de longueur et de 3 m de profondeur ont été creusées dans le sens de la pente, à l'emplacement de la nouvelle construction (fig. 24). Aucune n'a livré le moindre indice d'une quelconque occupation anthropique. La séquence stratigraphique observée en coupe est identique dans les trois sondages; elle correspond à des alluvions grossières de la Sionne, avec alternance de dépôts de gravité et de dépôts torrentiels.

En revanche, deux petites fosses sont apparues en coupe lors de la surveillance des travaux de terrassement. Situées en limite est de l'excavation du bâtiment, elles s'ouvraient respectivement à 2 m et 3 m environ sous le niveau de la place actuelle et s'inséraient au milieu de la séquence d'alluvions grossières décrites plus haut. Conservées sur une hauteur de 15 à 23 cm et larges de 70 et 110 cm, elles étaient comblées par un sédiment glaiseux et gras, légèrement charbonneux, qui a livré des charbons de bois et de la faune. L'analyse du prélèvement effectué dans la fosse nord a donné une fourchette de datation C14 correspondant à la période néolithique⁴¹.

TERA Sàrl, Jean-Christophe MORET

⁴¹ Datation C14 de l'Université de Utrecht, Faculteit Natuur- en Sterrenkunde, R. J. Van de Graaff laboratorium. UtC n° 8814: 5317±/− 37 BP; soit 4225-4050 avant J.-C., date calibrée à 2 sigma, courbe 93-Treel, Kromer et alii, *Radio Carbon* 35, 1993.

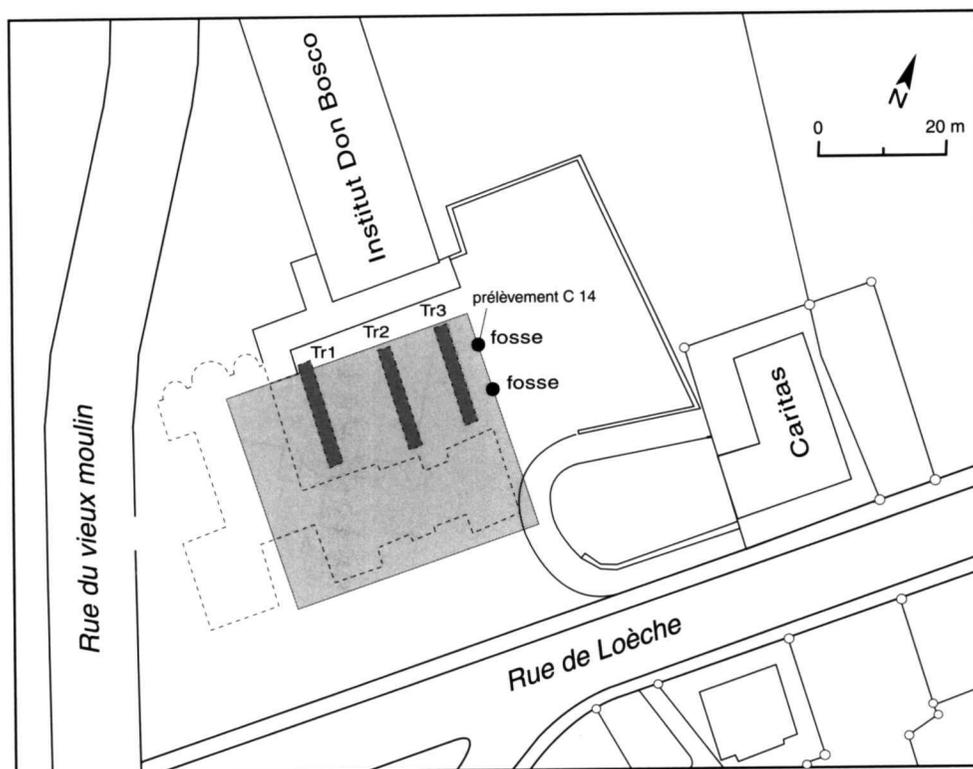


Fig. 24 – **Sion**, chantier de l'Institut Don Bosco.
Plan de situation des tranchées exploratoires et des fosses. En grisé, emprise du nouveau bâtiment.

SION, distr. de Sion
Palais du Gouvernement, aile ouest

NE+BR+R+MA+M

Coordonnées: CNS 1306, env. 593'800/120'200; altitude: env. 513 m;
surface excavé: 69 m².

Interventions de janvier à mars 1998.

Mandataire: bureau TERA Sàrl, Sion.

Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés à l'ORA VS, Martigny.

L'existence supposée de l'enceinte médiévale de la ville dans les caves du Palais du Gouvernement a motivé une surveillance archéologique des travaux liés à l'aménagement d'un carnotzet. Le mandat a été attribué par le Service cantonal des bâtiments, monuments et archéologie, notamment par Renaud Bucher, conservateur des Monuments historiques, et par l'archéologue cantonal. Dans cette première phase des travaux, seul le couloir qui traverse le bâtiment du nord au sud a

été analysé. Les travaux dans les caves situées à l'ouest, sont prévus pour l'été 1999 et l'hiver 1999/2000.

Les vestiges médiévaux et récents

L'aile ouest du Palais du Gouvernement a été érigée à cheval sur l'enceinte médiévale (fig. 25). Du côté est, le bâtiment est construit sur le terre-plein en res-

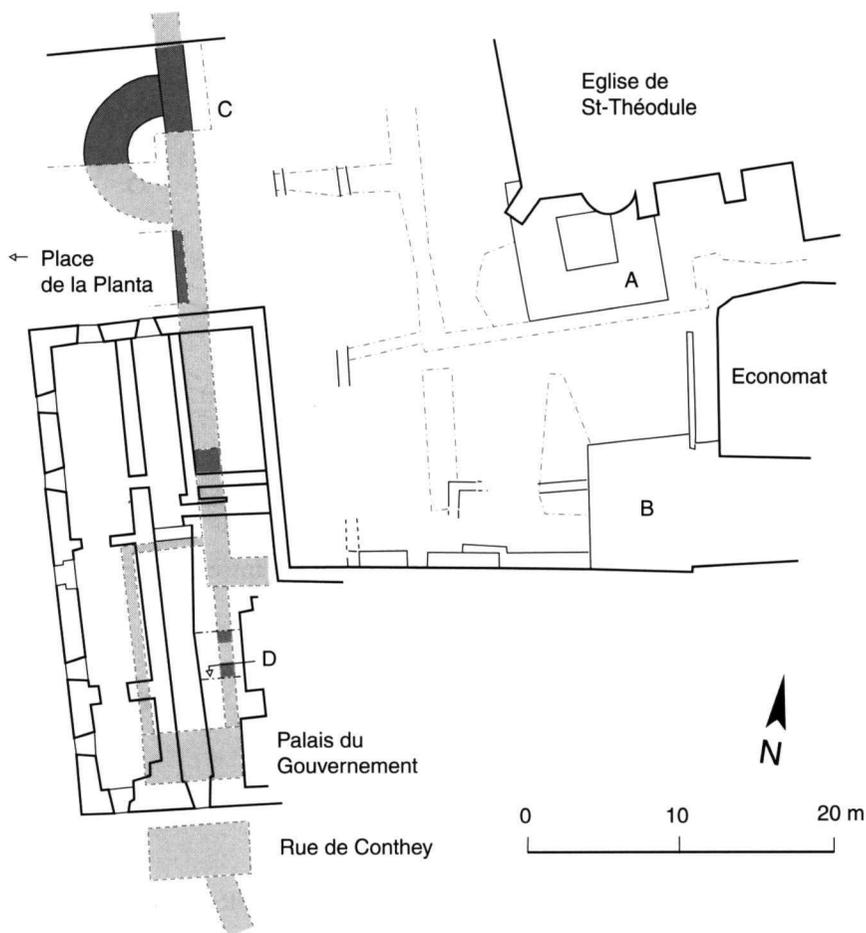


Fig. 25 – Sion, Palais du Gouvernement, aile ouest.

Plan de situation d'après Lehner, 1988-90 et TERA Sàrl, 1997-99.

A. fondation du clocher de l'église Saint-Théodule; B: caves d'anciens bâtiments; C: enceinte médiévale (parties dégagées en gris foncé, reconstitution de son tracé d'après le plan Schmidt en gris clair); D: emplacement de la coupe stratigraphique illustrée.

pectant les niveaux existant à l'intérieur de la fortification. Du côté ouest, à l'extérieur du rempart, le couloir et les caves se situent à un niveau inférieur (env. 1,50 m). Couverts par des voûtes en berceau, ces locaux servent de soubassement au premier étage. Sous le sol du couloir, trois caniveaux en maçonnerie et trois aménagements en cuvette ont été repérés. Ils font partie d'un système de chauffage datant probablement de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle.

Dans les parois du couloir, jusqu'à quatre phases de construction ont pu être mises en évidence. La voûte en berceau a certainement été complétée en fonction des différents chantiers. Même si les observations restent ponctuelles et partielles, on constate que le Palais du Gouvernement est le résultat d'une transformation d'édifices plus anciens. Il intègre notamment deux murs qui faisaient partie de l'enceinte médiévale de la ville. Dans la partie nord du bâtiment, derrière la maçonnerie qui porte la voûte en berceau, se cache un mur qui correspond par son alignement et sa largeur (1,80 m) à l'enceinte observée il y a quelques années sous la place au nord du Palais du Gouvernement. Dans la partie sud du bâtiment, à l'emplacement du sondage effectué pour l'ascenseur, la situation est différente. Dans l'alignement du mur d'enceinte, au même niveau, on a repéré la fondation d'un mur plus étroit (0,90 m), construit avec une technique différente.

La comparaison de ces découvertes avec le plan du géomètre G. Schmidt qui releva en 1838 la situation d'alors, en intégrant le projet du futur Palais du Gouvernement, est fort intéressante⁴². En effet, on observe une nette différence entre le mur massif délimitant la ville à l'ouest de l'église Saint-Théodule et le mur plus étroit près de la porte de Conthey. D'après le plan Schmidt, le mur épais faisait un angle vers l'est et délimitait sans doute à une certaine époque la ville du côté sud, en englobant le quartier ecclésiastique avec la maison du Saint-Bernard (aujourd'hui Economat), l'église Saint-Théodule et la cathédrale. Le mur plus étroit semble faire partie d'un petit bâtiment jouxtant la porte fortifiée. À cet endroit, le tracé de l'enceinte de la ville est pratiquement inconnu et l'hypothèse d'un agrandissement des fortifications vers le sud n'a jamais véritablement été abordée. C'est d'ailleurs la première fois que des investigations archéologiques sont faites à cet endroit.

Les vestiges protohistoriques et romains

Des vestiges protohistoriques et romains ont pu être observés en plan lors de l'abaissement du sol du couloir, et en coupe lors du creusement pour la cage d'ascenseur (fig. 26). Ils sont visibles dans la coupe sous différents niveaux médiévaux dont un radier de sol (1), un remblai et une occupation qui peuvent être mis en relation avec le mur étroit (mur 18), correspondant au niveau extérieur du petit bâtiment décrit ci-dessus.

⁴² Plan publié dans: *Sion-La part du feu*, catalogue d'exposition édité par les Musées cantonaux du Valais et les Archives communales de Sion, Sion 1988, p. 167, fig. 48.

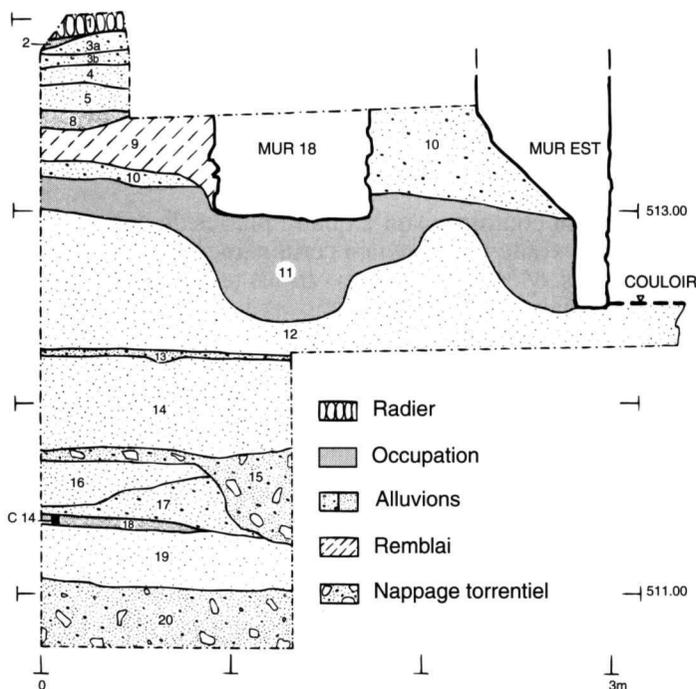


Fig. 26 – Sion, Palais du Gouvernement, aile ouest.
 Coupe stratigraphique dans l'excavation pour la cage d'ascenseur (situation, fig. 25, D). Vue sud. Le mur 18 correspond vraisemblablement à l'enceinte médiévale, le couloir fait partie des caves du bâtiment actuel.

La séquence romaine est formée de deux couches encore conservées sur près de 80 cm d'épaisseur. La couche supérieure (10), constituée de limon compacté, légèrement graveleux, de couleur brun beige, contient des ossements, des tuiles et de la céramique. La couche inférieure (11), de texture presque identique à la première, est de couleur noirâtre. Elle comprend de nombreuses céramiques, des fragments de tuile, des ossements et des fragments de bronze. Le mobilier céramique récolté dans ce niveau peut être daté de la seconde moitié du I^{er} et du début du II^e siècle après J.-C. (coupelles de type Drag 35, Drack 21, Drack 24/25, mortier à colerette...). Aucun vestige significatif n'a été mis au jour dans ces niveaux qui s'apparentent à une occupation déplacée. Les quelques dépressions circulaires observées au fond de cette couche font plutôt penser à une zone de travail (extraction?) qu'à des fosses aménagées. Les niveaux romains sont situés à une altitude comprise entre 512,50 m et 513,50 m, c'est-à-dire au même niveau que le sol du *praefurnium* des thermes romains fouillés en 1960-64 sous l'église Saint-Théodule, située à quelque 35 m⁴³. La corrélation entre ces deux lieux de fouilles

⁴³ *Sedunum Nostrum* 31, 1981.

est impossible en raison de la distance qui les sépare. Mais cela donne une indication importante sur la topographie antique à cet endroit de la ville qui paraît relativement plane. La configuration actuelle du terrain, marqué par un dénivelé important entre la place de la Planta et la place de l'église Saint-Théodule, semble donc la résultante de la construction de l'enceinte médiévale vers le XI^e - XII^e siècle.

Sous les niveaux romains se trouvent deux niveaux d'occupation préhistoriques, séparés par des événements torrentiels, l'un à l'altitude de 512,50 m, l'autre à l'altitude de 511,50 m. La couche d'occupation supérieure, située à l'interface entre les alluvions (12) et les niveaux romains (11), a livré un ensemble relativement homogène composé de céramiques mi fines et grossières datables de la fin de l'Âge du Bronze ou du début du Hallstatt⁴⁴. Contemporaine de cette couche, ou en tout cas au même niveau d'insertion stratigraphique, une fosse est apparue. D'un diamètre de 1 m environ, elle présente une forme de cloche profonde de 1,20 m. La couche d'occupation inférieure est formée d'un limon jaunâtre (18) contaminé en surface par un dépôt organique brunâtre avec des esquilles d'os et des petits morceaux de charbon de bois. La datation par carbone 14 a donné une fourchette chronologique entre 2491 et 2461 avant J.-C., c'est-à-dire vers la fin du Néolithique⁴⁵. Le fond de la séquence est marqué par un épais niveau de galets et de graviers grossiers (20). La présence de niveaux préhistoriques à cet endroit confirme la richesse du sous-sol sédunois pour ces périodes. Ils permettront peut-être de compléter l'importante séquence stratigraphique mise en évidence lors de la construction du parking souterrain de la place de la Planta en 1980⁴⁶.

TERA Sàrl, Alessandra ANTONINI et Olivier PACCOLAT

SION, distr. de Sion

LT

Passage de la Matze, parcelles n^{os} 548 et 12124

Coordonnées: CNS 1306, env. 120°060/593'520; altitude env. 502 m; surface explorée: env. 750 m².

Interventions ponctuelles en mars, du 25 mai au 19 juin et en septembre 1998.

Responsable: Bureau TERA Sàrl, Sion, responsable Olivier PACCOLAT.

Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés à l'ORA VS, Martigny.

A l'occasion du réaménagement de deux parcelles (destruction puis reconstruction d'un immeuble) sises au Passage de la Matze, une intervention archéolo-

⁴⁴ Communication de Philippe Curdy.

⁴⁵ Datation C14 de l'Université de Utrecht, Faculteit Natuur- en Sterrenkunde, R. J. Van de Graaff laboratorium. UtC n^o 8813: 3972 +/- 26 BP, soit 2491-2461 avant J.-C., date calibrée à 2 sigma, courbe 93-Treel, Kromer et alii, *Radio Carbon* 35, 1993.

⁴⁶ C. BRUNIER, «Sion, Place de la Planta», in: A. GALLAY, G. KAENEL, F. WIBLÉ et alii, *Le Valais avant l'histoire: 14'000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C.*, catalogue d'exposition, Sion, Musées cantonaux, 1986, pp. 244-249.

gique a permis la mise au jour de deux sépultures du Second Âge du Fer (fig. 27). Les travaux de terrain ont été programmés en fonction de la construction du nouveau bâtiment. Des sondages préliminaires ont tout d'abord été exécutés, permettant la découverte de la tombe 1. Dans un deuxième temps, lors de la surveillance des travaux, la tombe 2 fut repérée et dégagée.

La tombe 1 présente une orientation générale nord-est/sud-ouest. L'individu, de sexe féminin, était âgé d'environ 20 à 25 ans au moment du décès⁴⁷; il reposait en décubitus dorsal, avec la tête à l'est (fig. 28-29). La jambe gauche a malheu-



Fig. 27– Sion, Passage de la Matze. Plan de situation des tombes 1 et 2.

⁴⁷ Détermination par François Mariéthoz, chargé de l'étude anthropologique.

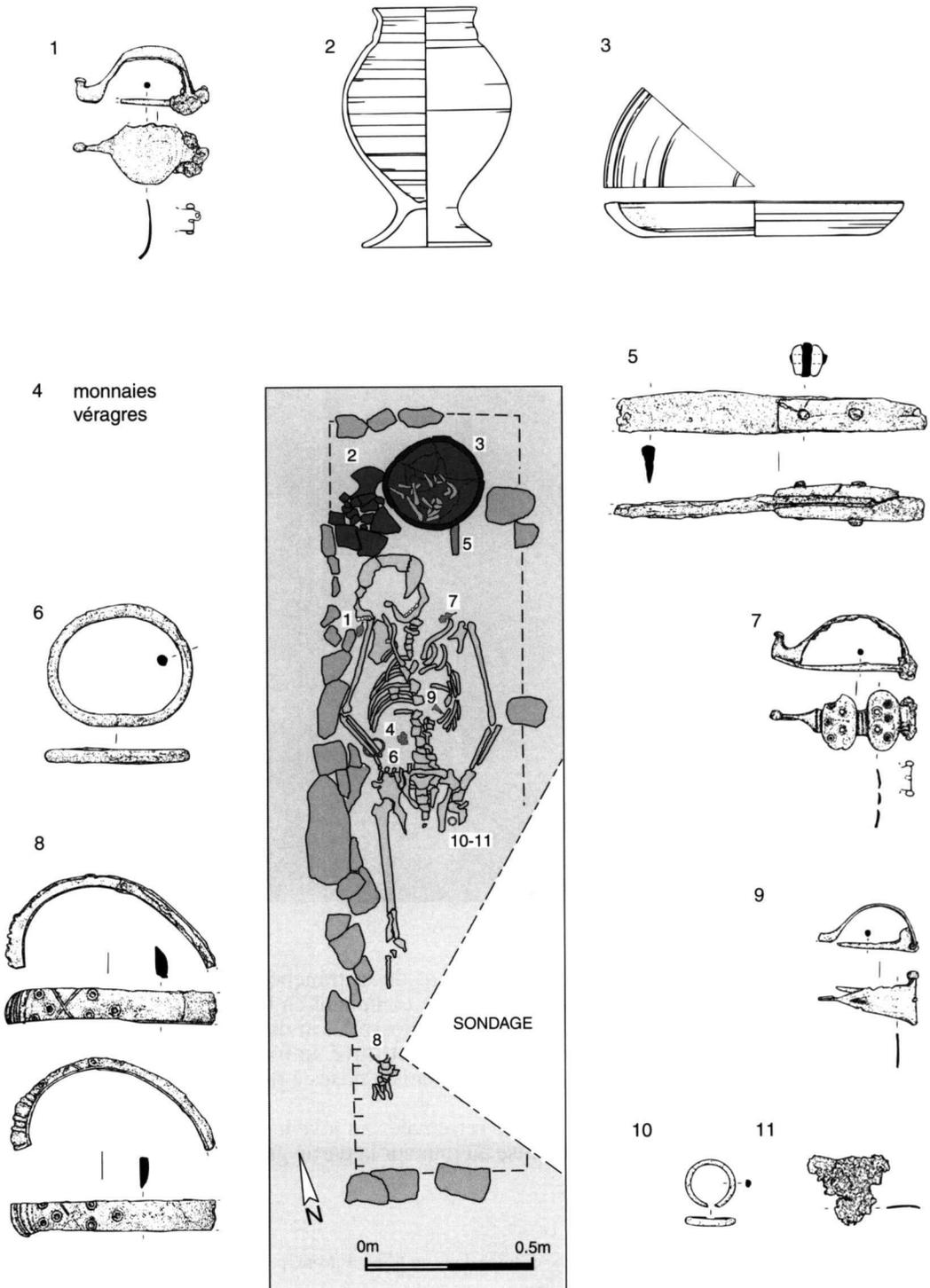


Fig. 28 – Sion, Passage de la Matze.

Position du mobilier archéologique de la tombe 1.

1, 7 et 9: fibules; 2 et 3: céramiques; 4: lot de monnaies en bronze; 5: couteau en fer avec manche en os; 6: bracelet en bronze; 8: bracelets «valaisans» en bronze; 10: anneau en bronze; 11: fragment de tôle en fer. Echelle 1: 3, sauf n^{os} 2 et 3 (1: 6).

Fig. 29 – Sion,
Passage de la Matze.
Vue de la tombe 1.



reusement été détruite lors du creusement de la tranchée exploratoire N-W. La tombe, profondément implantée, a livré un contenant en bois constitué d'un demi tronc évidé (monoxyle), recouvert par une dosse⁴⁸. Un dispositif de calage, matérialisé par un alignement de schistes, a été retrouvé au fond de la fosse, alors que la couverture était scellée par 2 blocs de schiste posés à plat.

Deux fibules en bronze ont été retrouvées au niveau des épaules de la défunte et une troisième, en fer, a été mise au jour sur la partie gauche du thorax (fig. 30).

⁴⁸ Première ou dernière planche débitée dans un tronc d'arbre, présentant une face plane sur un côté et une face bombée de l'autre côté.

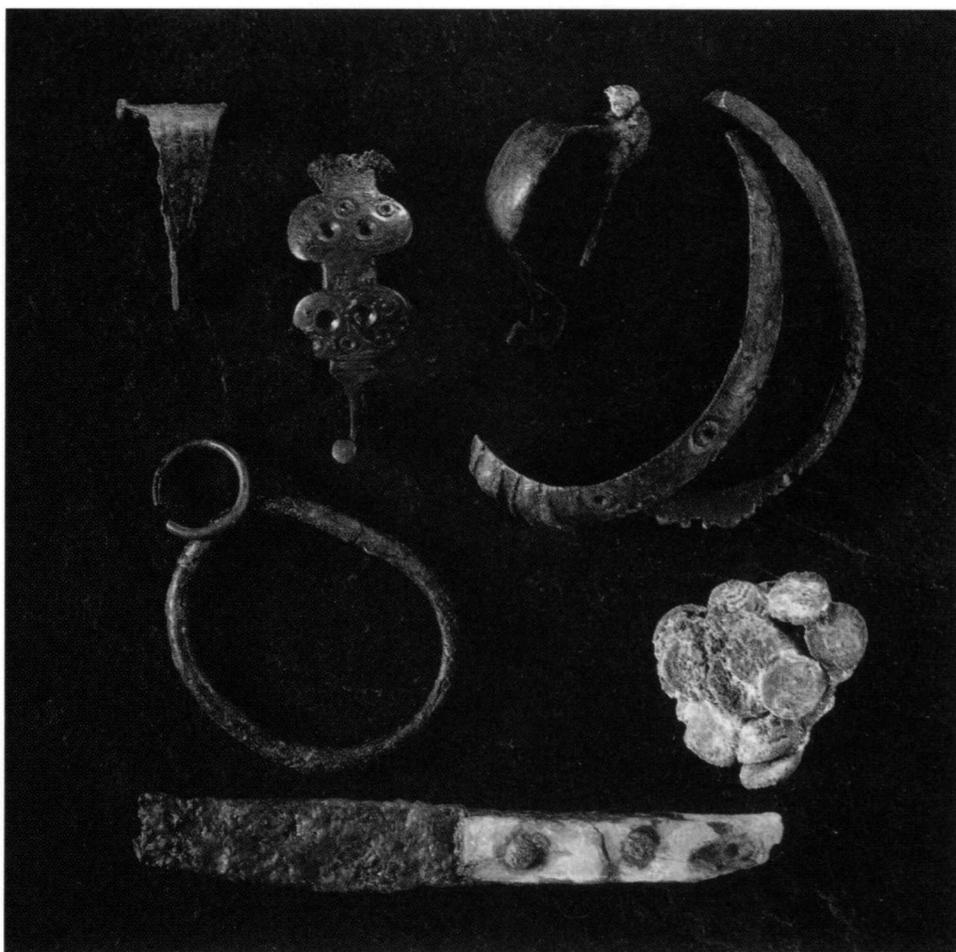


Fig. 30 – **Sion**, Passage de la Matze.
Vue de l'ensemble du mobilier métallique de la tombe 1.

Ces trois agrafes correspondent à des variantes du type Alésia⁴⁹. Des restes de tissus, piégés par l'oxydation du métal, ont été retrouvés au niveau de la fibule de l'épaule gauche. Il s'agit d'un tissu à armure losangée du type «Oss»⁵⁰. Les deux premières fibules étaient destinées à fixer un vêtement alors que la troisième servait probablement soit à fermer un manteau, soit à attacher un linceul. Un anneau

⁴⁹ L'étude du mobilier métallique, hormis les pièces de monnaie, a été réalisée par Philippe Curdy.

⁵⁰ Antoinette Rast-Eicher a été chargée de l'étude des restes de textile.

à la main gauche, un bracelet au poignet droit et, enfin, une paire d'anneaux valaisans dits à «têtes de serpent» à la cheville droite complètent la parure de la jeune femme.

La sépulture a également livré un lot de trente monnaies véragres, probablement conservées dans une bourse en cuir⁵¹. A l'exception peut-être d'un ou deux exemplaires, toutes ces monnaies appartiennent à la dernière série d'émission «véragre» définie par Anne Geiser⁵². Enfin, la jeune femme était accompagnée d'une offrande alimentaire. Un plat à engobe interne rouge⁵³ recouvrant en partie un couteau en fer à manche en os et une bouteille en céramique «indigène» ont été découverts derrière la tête de la défunte. Le plat contenait les restes osseux d'un gallinacé⁵⁴ alors que le contenu de la bouteille n'a pu être déterminé (vin?).

Un seconde sépulture a été découverte à dix-sept mètres au sud-est de la première. Elle présente une orientation générale à peu près similaire. L'individu, vraisemblablement de sexe masculin, reposait en décubitus dorsal. Le niveau d'apparition de la fosse n'a pu être observé, seul le remplissage recouvrant le contenu a été repéré. Deux négatifs de bois parfaitement rectilignes ont été observés au cours du dégagement de la tombe. Leur faible épaisseur suggère l'existence d'un cercueil constitué de planches. La tombe n'a livré aucun mobilier archéologique.

La confrontation des différents éléments du mobilier funéraire permet de dater la tombe 1 de la deuxième moitié, voire du dernier tiers du I^{er} siècle avant notre ère. Elle paraît appartenir au même horizon archéologique que la tombe 4 du Petit-Chasseur⁵⁵, datée des deux ou trois dernières décennies avant notre ère. Quant à la tombe 2, elle a fait l'objet d'une datation C14⁵⁶ qui permet de l'attribuer à la période de la fin de La Tène moyenne, voire du début de La Tène finale (LTC2-LTD1).

L'étude de la tombe 1, actuellement en cours, permettra certainement d'apporter de plus amples précisions quant à l'habillement et aux pratiques funéraires en usage parmi la population sédune au tournant de notre ère. La sépulture fera d'ailleurs l'objet d'un article détaillé dans un prochain numéro de la revue *Archéologie suisse*, qui paraîtra au début de l'année 2000.

TERA Sàrl, Jean-Christophe MORET et Pascal TAILLARD

⁵¹ La détermination du lot de monnaies a été effectuée par François Wiblé.

⁵² Anne GEISER, «Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres», *Revue suisse de numismatique*, 63/1984, pp. 55-707.

⁵³ Olivier PACCOLAT a pris en charge l'étude de la céramique.

⁵⁴ Détermination effectuée par C. Olive.

⁵⁵ G. KAENEL, «Cinq tombes du Second Âge du fer à Sion», *AS* 6/1983, 2, pp. 46-56.

⁵⁶ Datation C14 de l'Université d'Utrecht (NL), Faculteit Natuur-en Sterrenkunde, R. J. Van de Graaff laboratorium. UtC n° 8812: 2158+/-29BP; soit 200-162 avant J.-C., date calibrée à 2 sigma, courbe 93-Treel, Kromer et alii, *Radio Carbon* 35, 1993.

SION, district de Sion
Maison Kuntschen, rue des Pompes 4, parcelle 439

MA+M

Coordonnées: CNS 1306, env. 593'950/120'450; altitude: env. 525 m.

Intervention en mars 1998.

Mandataire: bureau TERA Sàrl, Sion.

Documentation, mobilier archéologique et rapport déposés à l'ORA VS, Martigny.

Le chantier est situé sur le tracé supposé du rempart médiéval, au nord de la ville. Les travaux d'excavation ont été effectués sans préavis de l'archéologue cantonal. Devant cet état de fait, ce dernier nous a fait attribuer un mandat pour la vérification de la coupe stratigraphique, seul élément encore observable.

La structure la plus ancienne vue dans le profil est un mur dont il ne reste que la première assise des fondations. D'une largeur de 1,20 m, ces dernières paraissent trop faibles pour correspondre au mur d'enceinte. En effet, dans les parties observées à l'ouest de l'église Saint-Théodule, l'enceinte a une largeur de 1,80 m. De même, au sommet de la rue de Savièse, dans une tranchée ouverte en avril 1998 lors de travaux de canalisation, les fondations d'un mur également très large ont pu être constatées. Toutefois, l'hypothèse de la présence d'un mur de plus faibles dimensions dans la partie nord-est de la ville ne doit pas être exclue. En effet, à la rue des Tonneliers, non loin de notre chantier, l'épaisseur du rempart n'excède pas 0,80 m.

Le profil montre que ce premier mur a été démoli jusqu'à sa base et qu'il a ensuite été recouvert par une épaisse couche de gravier alluvionnaire. Plus tard, on a érigé la grange existant encore aujourd'hui. L'utilisation de boulets de rivière comme matériaux de construction et la présence d'un grand portail surmonté d'un arc en plein-cintre permettent de dater ces travaux à partir du XV^e siècle. D'importants remblais sont ensuite installés à l'extérieur pour créer un niveau de circulation horizontal. Un canal maçonné, dont le fond et la couverture sont dallés, est alors installé à 1,40 m de la façade de la grange. Sa fonction n'a pu être précisée. Plus au nord, le mur qui borde actuellement le trottoir est profondément implanté. Il devait sans doute appartenir à un édifice aujourd'hui disparu.

TERA Sàrl, Alessandra ANTONINI

VAREN, distr. de Loèche
Sportsplatz

BR-HA

Coordonnées: CNS 1287 env. 613'000/129'770; altitude: env. 760 m; surface minimale du site: env. 500 m²; surface explorée: env. 100 m².

Intervention du 30 mars au 21 avril 1998.

Mandataire: ARIA SA, Sion.

(Etude: Laurent HÉRITIER, travail de diplôme de Préhistoire, D.A.E., Université de Genève)

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

La construction d'un complexe scolaire dans le village de Varen a révélé les vestiges d'un habitat de la fin de l'Âge du Bronze. Le site, conservé sous une épaisse sédimentation de pente, est situé dans un ensellement occupé aujourd'hui dans sa plus grande partie par le stade communal (fig. 31). Cette découverte a



Fig. 31 – Varen, Sportsplatz. Vue du site en direction du nord.

donné lieu à une fouille de sauvetage d'une durée de 3 semaines qui a permis de récolter un abondant matériel céramique (environ 3'500 tessons). Une vingtaine de foyers en fosse, repérés sur au moins deux niveaux distincts, a également été mise au jour. Bien que la fonction de ces foyers ne soit pas encore clairement définie, on peut supposer que l'on se trouve à cet endroit en présence d'une zone à caractère artisanal. Des observations dans des coupes situées au sud-ouest de l'excavation montrent que les couches archéologiques s'étendaient sur la totalité de la surface touchée par la construction.

A l'issue de ces travaux, un méticuleux travail de nettoyage et de remontage de la céramique a été entrepris. Il a permis d'individualiser environ 180 vases, dont une vingtaine présentent des profils complets. Il s'agit pour l'essentiel de céramique grossière qui présente quelquefois des décors digités sur les bords ou des incisions sous la lèvre. La céramique fine et mi-fine représente, quant à elle, moins de 20 % des pièces décomptées.

Ce mobilier céramique peut être daté par typologie de la fin du Bronze final ou du Hallstatt ancien. Les datations radiocarbone⁵⁷ effectuées sur les foyers viennent confirmer cette hypothèse et nous renseignent sur la brièveté de l'occupation de ce site, puisque aucune autre occupation n'intervient dans cette zone avant le Moyen-Âge.

Cette intervention marque une nouvelle étape dans la connaissance de la pré-histoire de Varen jusqu'alors connue par une seule découverte ancienne⁵⁸. Elle est également importante sur un plan régional, puisqu'elle apporte un nouvel éclairage sur une période mal connue en Valais, celle de la transition Bronze final - Premier Âge du Fer.

ARIA SA, Manuel MOTTET

VISPERTERMINEN, distr. de Viège
Oberstalden-Giljo (villa A. Zimmermann)

BR+HA+LT+R

Coordonnées: CNS 1288, env. 635°120/124°860; altitude: env. 1'040 m; surface minimale du site: env. 20'000 m²; surface explorée: env. 40 m².
Intervention du 12 novembre au 11 décembre 1998.
Mandataire: ARIA SA, Sion
Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire auprès du mandataire.

La construction d'une nouvelle villa au lieu-dit Giljo, à Oberstalden, a mis au jour des niveaux archéologiques avec des vestiges datés du Bronze final, mais aussi de périodes plus récentes⁵⁹. Le chantier se situe en bordure nord du site, sur un léger replat, une cinquantaine de mètres en amont de la villa Heinzmann, où des recherches archéologiques avaient été entreprises en décembre 1997. La fouille a révélé l'existence de terrasses datées de la fin de l'Âge du Bronze, avec quelques structures (foyer, fosses,...) et un abondant mobilier céramique.

ARIA SA, Gabriele GIOZZA

Crédit des illustrations:

Stanford University: fig. 2 (St. Boyle), 5 (P. Hunt)
ORA VS, Martigny: fig. 3-4 (C. Doms), 6 (F. Wiblé), 18 (C.-E. Bettex)
ARIA SA, Sion: fig. 7-11, 15, 23 (G. Nogara), 31 (J.-Ph. Dubuis)
TERA Sàrl, Sion: fig. 12-14, 16-17, 19-22, 24-29
MUSEES CANTONAUX, B. Dubuis, Sion: fig. 30

⁵⁷ UtC 7749, 2587±32 BP, 807-613 avant J.-C., (calibration 2 s, courbe 93-TREE1, Kromer et alii, Radiocarbon 35, 1993); UtC 7751, 2601±30 BP, 807-613 avant J.-C., (calibration 2 s); UtC 7752, 2604±36 BP, 816-770 avant J.-C., (calibration 2 s).

⁵⁸ Tombe du Bronze moyen, ASSPA 1/1908, p. 39.

⁵⁹ Notamment une monnaie républicaine (victoriat, vers 211-150 avant J.-C.) trouvée dans une couche superficielle; argent; 2,67 gr.; avers: tête de Jupiter lauré à droite, revers à l'exergue: ROMA, Victoire couronnant un trophée (détermination F. Wiblé).